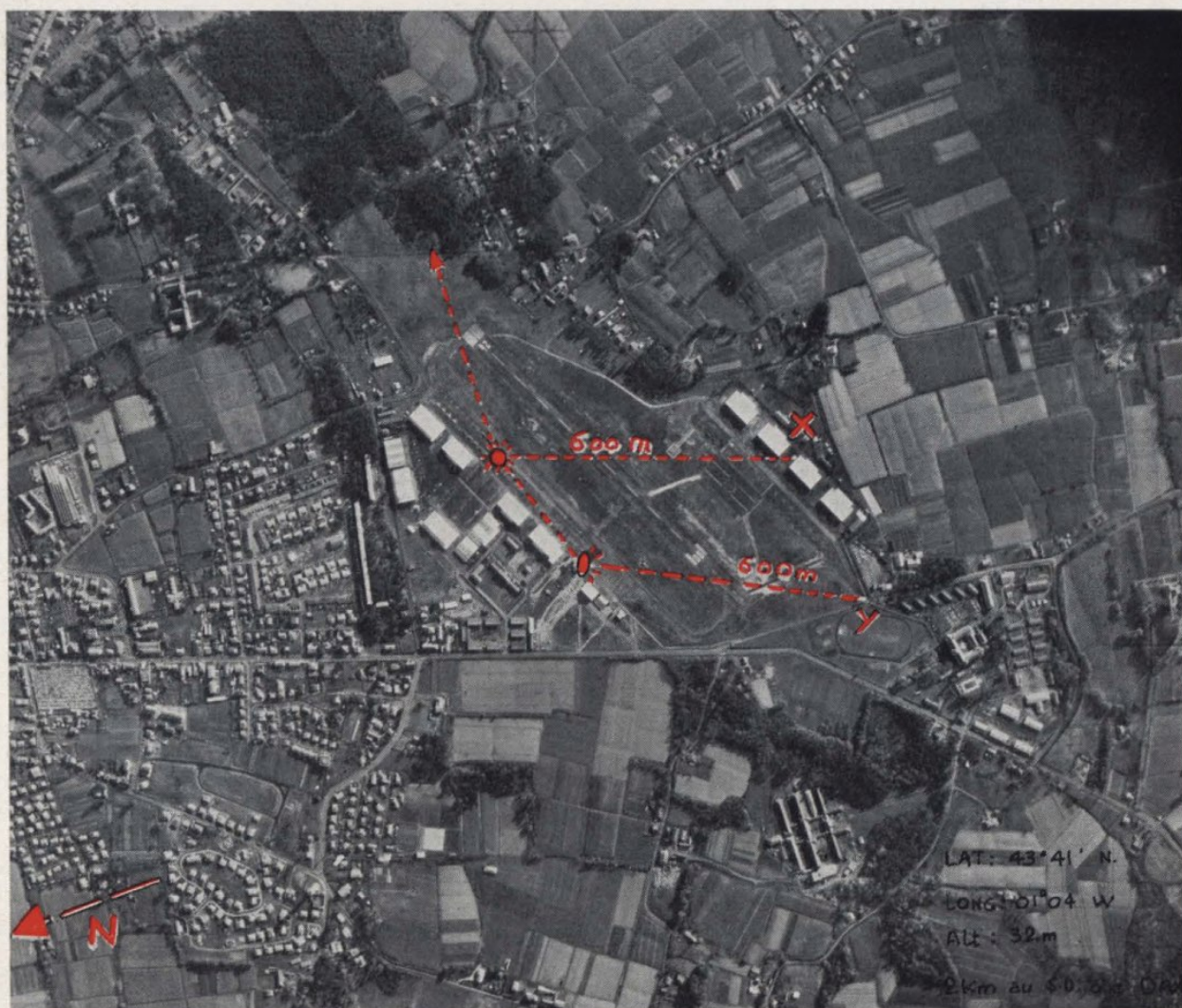


OCTOBRE
1975
N° 148

LUMIERES DANS LA NUIT

18^e ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ PHÉNOMÈNE DE DÉCLIC ET
OVNI (p. 3)

■ NOS ENQUÊTES (p. 5 à 19)

■ CI-DESSUS : **DAX** (Landes)
7 AVRIL 1975 PHOTO AE-
RIENNE DES LIEUX (p. 6)

■ OVNI, LUNE ET CORRELA-
TIONS (p. 23)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3 : PHENOMENE DE DECLIC ET OVNI.
PAGE 5 : QUASI ATERRISSAGE A AIRE-SUR-L'ADOUR LE 9-3-1975.
PAGE 6 : DAX (LANDES) : 5 AVRIL 1975.
PAGE 8 : ENQUETE DE M. GAYRAL A TREBONS (HAUTE-GARONNE).
PAGE 9 : ENQUETE A MONTLUCQ (LOT).
PAGE 11 : PYRENEES-ORIENTALES ET VAR.
PAGE 12 : AOUSTE-SUR-SYE (DROME) : 21-2-1975.
PAGE 13 : PRES DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY (ISERE).
PAGE 13 : ATERRISSAGE EN POITOU OBSERVE PAR DEUX GENDARMES.
PAGE 16 : QUASI ATERRISSAGE SUR LA D 101 (DEUX-SEVRES) LE 8 FEVRIER 1975.
PAGE 17 : ENQUETE A MONSIEIGNE (VENDEE).
PAGE 20 : VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (SUITE 5).
PAGE 23 : OVNI-LUNE, ET CORRELATIONS.
PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES.
PAGE 27 : COURRIER.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

L'ACTION DU MOIS

NOUS AIDER A ETENDRE DAVANTAGE LA VENTE DE LDLN DANS LES LIBRAIRIES ;

nous pouvons vous remettre les conditions de vente + spécimen, à remettre aux libraires, ou si vous le préférez transmettez-nous des adresses de points de vente valables.

Nous vous remercions de ce que vous pourrez réaliser dans ce sens.

Phénomène de déclic et OVNI

Le phénomène OVNI n'est pas une question de croyance mais de connaissances.

Pierre GUERIN.

Aimé Michel écrivait au sujet de l'ouvrage *LA THEORIE DES PROCESSUS* du chercheur espagnol Miguel GUASP (1) :

En lisant Guasp on est tenté d'imaginer les « processus » d'apparition des OVNI comme une sorte de mécanisme d'horlogerie dont Mars serait le balancier. Pourquoi pas ? Confirmé, ce serait un fait nouveau d'une importance capitale.

Cette remarque provoqua une nouvelle fois mon intérêt pour le phénomène de déclic, dont j'avais adressé à M. Fernand LAGARDE une première estimation dans les derniers mois de 1974. Estimation, que je jugeai cependant trop superficielle, insuffisante pour recevoir des suites.

Le phénomène de déclic se définit par la mise en évidence de phénomènes planétaires ou géophysiques particuliers qui se produisent simultanément à une recrudescence (ou vague) d'OVNI ou, à la même époque qu'un incident remarquable de cette anomalie.

A l'heure actuelle j'ai déterminé quatre DECLICS très particuliers. En effet, il ne s'agit pas de généraliser le mécanisme à la totalité des « vagues » et phénomènes OVNI. Un cinquième DECLIC se serait peut-être produit en France il y a quelques mois à peine mais, afin de ne pas influencer la recherche objective de ceci, nous ne l'avons pas mentionné dans la présente communication.

DECLIC DE LA VAGUE DE 1950

Mentionné dans plusieurs ouvrages spécialisés sur la question des OVNI ce déclic se révéla au cours d'une étude concernant la vague de 1950 en juin 1972.

Le Docteur Walter Hess, directeur de l'Association des Observatoires Planétaires et professeur de mathématiques à l'Université de Mexico a mentionné que, le 15 janvier 1950 l'astronome japonais Sadao Saeki (Observatoire d'Osaka) constata qu'une forte explosion s'était produite sur la planète Mars. Un nuage d'une superficie de 200 km carrés et situé à 100 km d'altitude apparut à la surface de la planète rouge. L'observation fut effectuée à l'aide du télescope de 200 mm d'ouverture de l'observatoire.

Cette mystérieuse explosion que Saeki suppose être le résultat d'une éruption volcanique ouvrit la vague de 1950. A noter que dans les derniers jours de mars la planète Mars se situait à 0,65 années-lumière de notre globe.

ETATS-UNIS, 6 NOVEMBRE 1957

D'étranges sons provoquant des interférences radiophoniques sur les ondes courtes ont été décelés par de nombreux auditeurs américains dans la journée du 6 novembre 1957. La fréquence de ces signaux, selon l'Associated Press, se situait au voisinage de celles utilisées par les stations de poursuite soviétiques destinées au repérage des satellites artificiels. Les caractéristiques des impulsions étaient cependant différentes des signaux transmis par les Russes à cet effet. Il s'agissait de sons à longues durées suivis d'impulsions plus courtes.

Pour rappel il est bon d'indiquer ici que, mis à part le satellite Spoutnik 1 lancé le 4 octobre 1957, seul Spoutnik 2 avec la chienne Laika se trouvait dans l'espace à cette époque. L'astronautique américaine ne commença ses conquêtes que le 31 janvier 1959 avec le lancement d'Explorer 1.

A cette date du 6 novembre l'on découvre sept « atterrissages » pour le seul territoire des Etats-Unis ! Certains de ces témoignages sortent même du type classique des apparitions d'OVNI. (2).

A Santa-Fé (Nouveau Mexique) avec des interférences électromagnétiques sur le véhicule du témoin.

Deux humanoïdes qui essayent un « dialogue » avec un automobiliste à Playa del Ray dans l'Etat de Californie.

Puis, à Lake County (Ohio) et à Knoxville (Tennessee). Pour cette dernière localité, un jeune garçon de 12 ans rapporta qu'il se trouva face-à-face avec quatre occupants, deux hommes et deux femmes, qui s'exprimèrent dans une langue aux intonations germaniques.

A Everittstown (New Jersey) un petit être s'adresse au témoin dans un anglais très approximatif. « Nous sommes un peuple pacifique, nous ne voulons que votre chien » mentionne l'humanoïde.

A Boerne (dans le Texas) le témoin observa un objet de 5 m de long et de couleur orange qui se tenait à 4 m du sol.

Enfin, à Montville dans l'Ohio c'est un plâtrier de 28 ans qui, regagnant son domicile après son travail quotidien aperçut vers 23:30 un objet conique « coiffé d'une assiette » et dont des traces ainsi qu'une radioactivité anormale furent relevées.

De ces témoignages, deux incidents ont été enregistrés par l'ATIC (USAF, Bluebook) à l'époque ; ils mentionnent sans exception l'observation d'un objet au sol ou au voisinage immédiat de celui-ci.

OBSERVATOIRE DE POULKOVO URSS.

Le Professeur Nikolaï Kozyrev, spécialiste soviétique concernant l'observation des planètes, a mentionné à Marc Heimer de la revue PARIS-MATCH qu'une lueur prolongée s'est produite sur Vénus le 24 avril 1964. Elle fut visible jusqu'au delà des cinq minutes et, révéla Kozyrev, les caractéristiques spectrographiques étaient comparables à certains phénomènes qui peuvent être produits par l'Homme ici sur Terre. Le savant soviétique a cependant évité de mentionner d'autres détails sur ce « phénomène que produirait l'Homme... »

A Tioga City, dans l'Etat de New York, le jeune fermier Gary Wilcox se trouve face-à-face devant un objet ovoïde duquel surgissent deux humanoïdes tandis qu'à Socorro (Nouveau Mexique) c'est le policier Lonnie Zamora qui observe un étrange objet, lui aussi de forme ovoïde, autour duquel circulent deux « êtres » habillés de blanc. Deux phénomènes d'OVNI au sol, une seule date : le 24 avril 1964 !

Un communiqué officiel du Pentagone déclarait au cours du mois de mai 1964 que « les informations obtenues durant l'enquête de Socorro avaient révélé que l'observation était reconnue comme authentique et qu'aucune indication montrait que l'on avait à faire à une mystification ». Pour l'USAF et la Commission Bluebook le phénomène du Nouveau Mexique est reconnu comme un « non identifié » certain.

ETATS-UNIS 1973 (vague américaine).

Une explosion aérienne a été perçue dans le ciel des Etats-Unis le 11 octobre 1973. A Delaware County (Indiana) il était 19:30 lorsque l'explosion fit trembler sol et vitres des immeubles. Simultanément, plusieurs lumières furent observées dans le ciel.

A Rock Island, à Binghamton (Etat de New York) ainsi qu'au dessus de la Pennsylvanie l'explosion fut entendue autour de 19:30. Enfin, à Springfield dans le Missouri un son aigu fit aboyer les chiens de la contrée. L'on découvrit un anneau de 2,10 m et autour des traces le gravier avait été comme soufflé.

Toujours ce même jour, le 11 octobre à 20:30 dans le Missouri se produisit « l'enlèvement » des pêcheurs Parker et Hickson. Le lieu : Pascagoula !

Le lecteur aura constaté que les faits sont non seulement troublants mais qu'ils se produisirent au cours d'époques ou de moments importants du phénomène des OVNI dans le monde.

Y a-t-il vraiment une cause à effet ?

Il n'entre pas dans l'intervention de l'auteur (*) de généraliser le phénomène de déclic sur les vingt-huit années qui se sont déroulées depuis l'affaire du Mont Rainier. Tout ceci demande de nouvelles vérifications, l'échantillon est insuffisant mais il révèle déjà quelque chose d'important.

« Ce serait un fait nouveau d'une importance capitale » mentionnait Aimé Michel au sujet de l'ouvrage de Miguel Guasp. Aux chercheurs de juger si le phénomène de déclic aurait son importance dans l'étude des mécanismes du phénomène des Objets Volants Non Identifiés.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Teoria De Procesos de los Ovni, Miguel Guasp - Valence 1973.

(2) Catalogue de J. Vallée dans Magonia n° 425, 427, 428, 429, 430, 431 et 433.

(*) L'auteur serait reconnaissant aux lecteurs pour toute information concernant des phénomènes planétaires, géophysiques qui pourraient l'aider dans la découverte de nouveaux déclics significatifs.

Jacques BONABOT
(Bruges, avril 1975)

N.D.L.R.

L'idée de M. Bonabot est séduisante et demanderait à être plus approfondie. Les « vagues » d'observations et d'atterrissages constituent une période singulière dans la série des observations courantes, et on peut poser comme hypothèse qu'un événement, pas forcément planétaire ou géophysique, en marque le début. L'étude des graphiques des informations peut permettre de situer une fourchette de temps au cours desquels a débuté la vague. C'est peut-être une observation exceptionnelle.

Le jour de l'événement n'est pas forcément le jour d'une grande activité, tout le monde sait que les graphiques des vagues présentent un maximum. C'est ainsi que pour le 14 janvier 1950, le fichier ne présente aucune observation, peut-être parce que les archives des journaux n'ont pas été explorées... recherche intéressante à faire.

Il en est de même pour le 6 novembre 1957 : pas d'autres observations connues en dehors de celles que signale M. Bonabot.

Quoiqu'il en soit, cette recherche peut être intéressante, bien étayée.

F. LAGARDE

PHOTOS

(format carte postale)

Série N° 1 de 20 photographies concernant objets au sol, en vol, traces, portrait robot de l'occupant des MOC, corrélation MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune).
17 F franco. En vente au siège de la revue, comme pour les abonnements.

Quasi atterrissage à Aire-s-l'Adour (Landes) Le 9-3-75

Enquête de Mme GUEUDELLOT, et MM. COUDROY et R. GUEUDELLOT

Nuit du samedi 8 au 9 mars 1975.

Heure : de 2:45 à 3:15.

Lieu : Aire-sur-Adour (40) à gauche de la N 124 (portion entre Aire et l'embranchement N 124 - vers Grenade-sur-Adour et N 134 vers Bordeaux). Voir carte jointe.

Ciel clair étoilé, sans lune, sans vent, température fraîche.

Témoins : Patrick Berdery, 18 ans, (prépare BEP mécanique) habitant route de Bordeaux, PN 49, Aire-sur-Adour (voir carte n° 1).

Jean-Louis Dupouy, 18 ans, CET 2 mécanique, habitant quartier des Arrats, Aire-sur-Adour (voir carte n° 1).

LES FAITS

Patrick et Jean-Louis rentrent d'un bal à Aire, à pied. Il est 2:45, ils marchent du côté gauche de la N 124 en devisant. Ils arrivent à hauteur du lieu dit « Birebouteille » (à 2 km environ de la maison de Patrick), lorsque l'attention de celui-ci est attirée vers la gauche, en direction de l'Adour (NO) par un faisceau lumineux qui semble partir du sol, en V et se perd dans le ciel en s'élargissant. Ce faisceau est vert opaque (Patrick nous a montré sur le nuancier Pantone le n° 581 comme se rapprochant de la couleur, avec cependant une nuance plus lumineuse). Les deux garçons sont très intrigués. Au bout de quelques secondes le faisceau disparaît, tandis que les garçons poursuivent leur marche. Il se rallume un peu plus vers le N, après 5 à 6 secondes d'extinction. Les jeunes gens arrivent bientôt chez Patrick, sur le côté droit de la N 124, sa maison est une ancienne maison de garde de passage à niveau. Ils ne voient plus le faisceau.

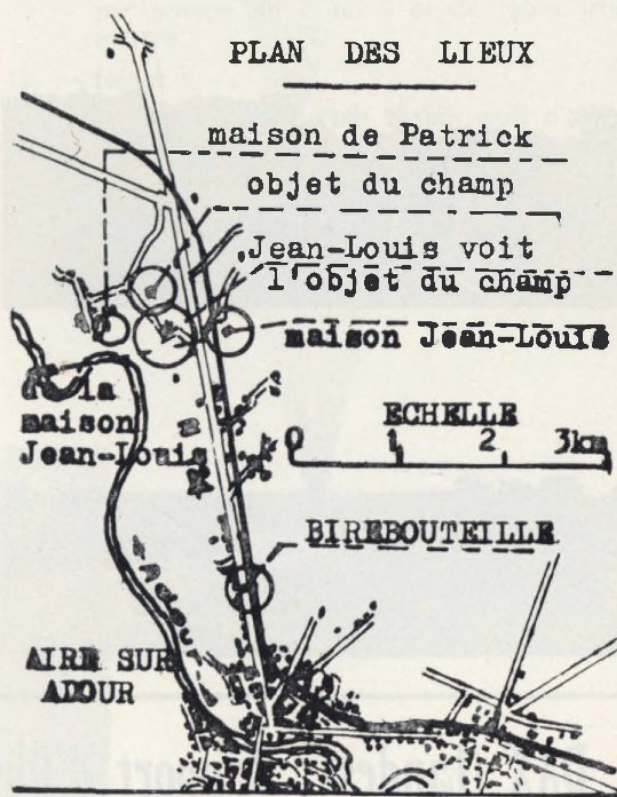
Pour se rendre chez Jean-Louis, au quartier des Arrats, il faut traverser la N 124, en sortant de chez Patrick, redescendre un peu en direction d'Aire et tourner à droite dans un chemin goudronné. Ils roulent donc sur cette petite route, et face à eux, plein N, le faisceau s'allume. Arrivés à un tournant d'où ils auraient pu voir l'endroit d'origine du faisceau celui-ci s'éteint.

Écoutons Patrick : « On est arrivé chez moi, il m'a demandé de le ramener. Je l'ai ramené en moto et arrivés dans une ligne droite on a vu cette lueur en face qui sur le coup a été assez aveuglante. Alors arrivés à un lieu d'où on aurait pu voir d'où elle partait, elle s'est éteinte ».

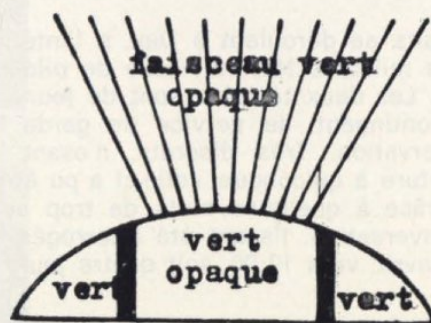
Les deux garçons, se posant des questions, poursuivent leur route, leur vitesse ne dépasse pas 30 km/h car l'éclairage de la moto est défectueux. Ils arrivent chez Jean-Louis, il est 3:08 environ. Ils causent un instant puis se séparent. Jean-Louis passe à droite de la maison (afin de satisfaire à un besoin naturel près de la haie du jardin). A ce moment, oh stupeur ! le faisceau s'allume face à lui, plein O, derrière un rideau d'arbres (photo n° 2), en direction de Duhort-Bachen. Mais Jean-Louis ne comprend pas et

décide de rentrer se coucher. Il n'est pas très rassuré. Cependant il se retourne une fois, il n'y a plus rien. Il dormira très mal cette nuit-là.

Pendant ce temps, Patrick sur sa moto parcourt la petite route en sens inverse. Or, au moment où il arrive au tournant (où tout à l'heure ils ont vu le faisceau), pour la troisième fois, il est tout-

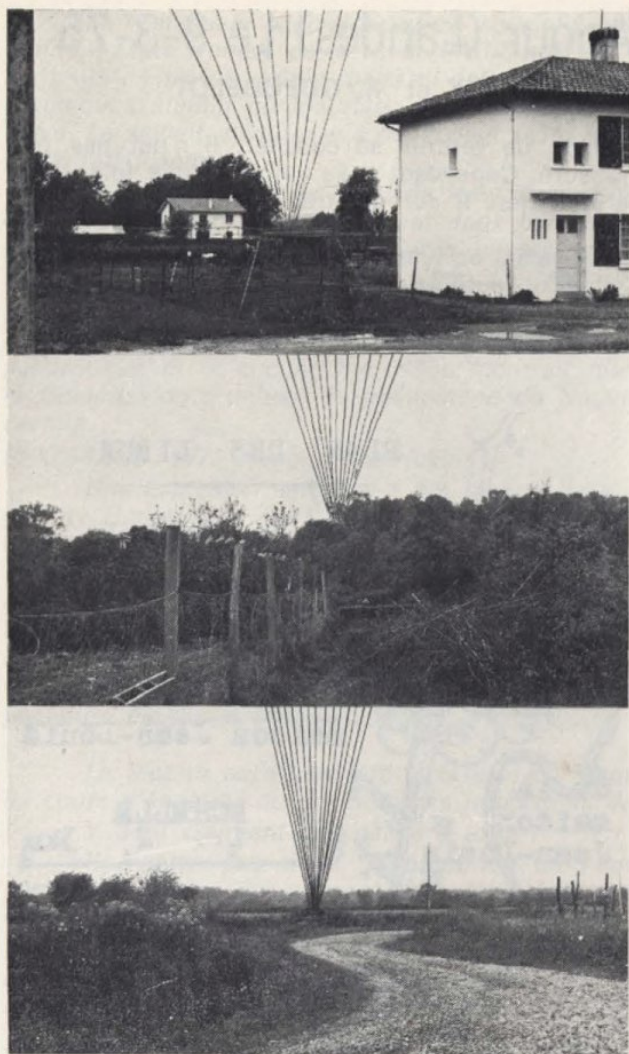


OBJET



diamètre 3cm5 au gonio
à 100m = 5m24 pour une hauteur
de 1m50.

La direction de l'objet depuis la maison Jean-Louis n'est pas celle du champ où il a été vu posé. Un premier "atterrissage" peut être possible.



à-coup ébloui par « quelque chose de vert » qui s'allume dans le champ à gauche (photo 3). Puis la lumière s'atténue et il distingue un objet en forme de demi-sphère vert opaque, avec deux barres pleines, noires, au-dessus, le faisceau monte vers le ciel. Cet objet stationne à 100 m de lui environ, très près du sol (Patrick n'a pu le définir pour la raison suivante, c'est qu'après être resté 3 ou 4 secondes comme hypnotisé par cette lumière, il est pris de panique et s'enfuit). Il se retourne cependant, une fois, un peu plus loin, tout s'est éteint (voir dessin).

Patrick raconte : « Arrivé dans le virage, juste au même endroit, au moment où j'allais le prendre, cette lueur s'est allumée, m'aveuglant. C'était une lueur verdâtre, très intense au début, puis après qui s'est apaisée. J'ai réussi quand même à observer la forme de cet objet qui lançait cette lueur. Evidemment j'ai été pris de panique, je n'ai pu rien faire, je suis reparti. Et cette lueur s'est éteinte peu après ».

De haut en bas :

1°) Lieu-dit Birebouteille : première vision du phénomène.

2°) Jean-Louis dans son jardin voit le faisceau lumineux apparaître.

3°) Patrick, de retour, est aveuglé par l'objet posé dans son champ.

DAX (Landes) : Rapport d'Observation du lundi 7 Avril 1975

(Voir couverture première page)

Les faits se déroulent à Dax, à l'intérieur de l'enceinte militaire Navalet, base de pilotage hélicoptère. Les deux témoins sont de jeunes appelés du contingent, de service de garde le jour de l'observation. Très discrets, n'osant avouer leur aventure à quiconque, celle-ci a pu être mise à jour grâce à quelques mots de trop au cours d'une conversation. Ils ont été interrogés le vendredi 11 avril, vers 10:00, soit quatre jours après.

RECIT GLOBAL DE L'UN D'EUX

« J'étais dans ma guérite, en correspondance interphonique avec un collègue de l'autre poste, quand, en tournant la tête instinctivement vers la piste d'envol, j'aperçus une sorte de « boule lumineuse » arrêtée, à peu près à 5 m du sol. Elle a envoyé comme des « radiations » puis elle a commencé à bouger, à monter et à se déplacer irrégulièrement vers ma droite, puis a disparu dans le ciel. Je n'étais pas très rassuré, surtout qu'à cet instant, toutes les lumières se sont éteintes, et ce durant 3 ou 4 minutes ».

[Par souci d'ordre et de compréhension, nous utiliserons le système de numérotage des questionnaires réglementaires, en faisant ressortir, par chaque réponse, les divergences possibles entre le témoin X et le témoin Y.

— A —

1. — Le lundi 7 avril 1975 à 4:45.
2. — Faction de service de garde :
X au point N° 1 (voir photo)
Y au point N° 2
4. — Loustau Roger, 20 ans, maçon (X)
Peguilha Christian, 20 ans, cuisinier (Y)
5. — Ciel étoilé - vent nul - température 5°
6. — Par une sensation
8. — X : 30 TXP 55700/39400 (coordonnées UTM)
Y : 30 TXP 55500/39400

OBJET

par X : 30 TXP 55900/39600
par Y : 30 TXP 55600/38500

Intersection de : Sagnac-Cambran vers Mées
et Dax vers Ceyreluy.

1. — Un seul objet.
2. — Pour X de point 4 à point 5 - direction Orthez (voir carte et photo).
Pour Y de point 3 à point 4.
3. — Aucune connaissance des planètes ou étoiles célèbres. Pas de lune apparente selon les souvenirs des témoins.
4. — Apparition : estimée à 5 m du sol ; les témoins veulent être formels sur ce point-là sans pouvoir en donner l'explication, alors que la mesure angulaire donne 10°.
4. — Disparition : 45° au point N° 5.
5. — Trajectoire irrégulière.
6. — X : quelques soubresauts.
Y : mouvement régulier à chaque phase.
Pour les deux aucun bruit perçu.
7. — X : forme ronde, floue, sans structures extérieures.
Y : forme elliptique, floue, sans structures extérieures.

8. — Néant.
9. — Non.
10. — X : blanc intense.
Y : blanc luisant (pas de feux).
11. — X : avant d'arriver au point N° 5, l'objet a émis sur son pourtour, des faisceaux lumineux de couleur blanche n'éclairant pas le sol. Ces faisceaux s'allumaient par groupe de 2 ou 3 et de façon irrégulière.
Y : durant tout son trajet, l'objet a émis uniquement vers le bas, des faisceaux lumineux de couleur blanc jaunâtre, n'éclairant pas le sol. Ces faisceaux s'allumaient par groupe de 2 ou 3 et de façon irrégulière.
12. — Néant.
13. — X : diamètre apparent 50 cm, soit d'après le témoin égal à 1/2 lune.
Y : largeur 50 cm - hauteur 30 cm, soit un peu plus petit que la lune et de forme ovale.

(suite page 8)



De haut en bas :

Témoin Y : il a l'impression que l'objet est à 5 m du sol. Il ne peut en donner la raison.

Témoin X : les proportions de l'objet sont respectées.

14. — X : 2 à 3'.
Y : environ 5'.
- 15 et 16. — Néant.
17. — X : bon fonctionnement de la montre.
Y : montre n'ayant jamais bien marché.
18. — Néant.
19. — Le pourtour des hangars, bordant la piste d'envol, est doté d'un dispositif d'éclairage nocturne, composé de réverbères à lampes halogène.
- Au cours de l'observation, ces lampes se sont éteintes et les témoins en ont rendu compte au poste de garde (*) par moyen téléphonique de campagne (système filaire alimenté par deux piles de 1,5 volts). Le circuit avait disjoncté. Cette extinction s'est produite à la fin de l'observation donc, d'après X à la disparition de l'objet. X : durée d'extinction 3'.
Y : environ 5'.

(*) Le gradé en fonction à cet instant, interrogé beaucoup plus tard ne se souvient pas de l'incident, mais ne met pas en doute les paroles des témoins.

PSYCHOLOGIE :

Les deux témoins paraissent en pleine possession de leur moyens, sont dotés après contrôle d'une bonne vue et d'une bonne ouïe. Tous deux ne s'intéressent pas au phénomène OVNI, n'ont pas lu d'ouvrage à ce sujet, mais ont entendu parler de « soucoupes volantes ». Ils ne savent pas ce qu'ils ont vu, et le témoin X a quelque peu été effrayé, semble-t-il lors de l'observation.

DIVERS :

- (1) Le Service M.T.O. de la base effectue des lancements de ballons, afin d'apprécier la force et la direction du vent.

Ces ballons de couleur blanche (ciel clair) ou rouge (nuageux) n'excèdent pas 0,80 m de diamètre ; sont gonflés à l'hydrogène pour effectuer une ascension de 200 m/mn dès qu'ils sont lâchés.

En aucun cas, le premier lancement n'a lieu avant 6:00 locale.

- (2) Le vol des appareils basés (avions ou hélicoptères) a lieu de 8:00 à 18:00.

Lorsqu'il y a vol de nuit, ceux-ci débutent, pour la période qui nous intéresse à 20:00 pour se terminer à 1:00 du matin maximum.

D. DERICHARD

N.D.L.R. — On notera que Bavic passe à proximité immédiate de Dax. En fait l'observation se situe à 3 km environ au SE. Comme nous l'avons toujours dit, un nombre important d'observations restent inconnues. Elles ne voient le jour que grâce à l'efficacité d'une organisation de recherche bien encadrée, comme cela est le cas ici. Les

observations connues des journaux ou de la gendarmerie ne représentent qu'un très faible pourcentage de ce que peut recueillir un enquêteur diligent.

Enquête de M. Gayral à Trébons (H^{te} Garonne)

Un soir du mois de mars ou avril 1974, à la nuit tombée (le témoin ne peut mieux préciser), M. Piques Hervé, âgé de 53 ans, exerçant la profession de carrossier rentrait chez lui à Trébons-sur-la-Grasse, petit village au N de Villefranche-de-Lauragais entre cette dernière ville et Carman.

M. Piques venait de Toulouse et se trouvait en voiture sur la D 79 à 2 km environ du village en un endroit où cette route fait un dos d'âne, puis descend en lacets peu prononcés. Le ciel était clair, la température douce et il n'y avait pas de vent ; le témoin aperçoit, à une hauteur qu'il estime à 2 m du sol, deux phares blancs éblouissants dont la taille lui apparaît comme dix fois un phare d'automobile (de par sa profession on peut lui faire confiance), mais étant apparemment écartés de 4 à 5 m ; il exclut immédiatement un véhicule, d'autant plus qu'il les repère à proximité immédiate d'un peuplier dont les branches sont éclairées par le phénomène.

Ces boules sont immobiles et en formation horizontale, l'observation est brève (une minute ou deux), les lueurs deviennent orange et s'éteignent comme une résistance électrique qui s'éteint (le témoin, avec son bras, dessine un serpent).

Le témoin pense que le faisceau des phares de sa voiture, en balayant le secteur à cause des virages, a fait disparaître les boules lumineuses.

M. Piques, qui était tout seul dans sa voiture Renault R 6, n'a rien ressenti ; la voiture elle-même a fonctionné tout à fait normalement.

Le peuplier qui a servi de repère à l'observation se trouve en bordure du D 79 H, qui ne figure pas sur la carte Michelin en ma possession, cette route se dirige vers le village de Varennes, il est à noter que sur le côté gauche de cette route les champs sont en surplomb de 2 m environ, ce qui permet d'expliquer une anomalie apparente (voir croquis joint). Le haut du peuplier, dans les jours suivants, a perdu ses feuilles mais le bas de l'arbre est resté normal jusqu'à 4 m de hauteur et même de nombreuses petites branches ont poussé, rendant le bas de l'arbre plus touffu (voir photo jointe).

A noter que dans la direction du village de Varennes, à 150 m environ du peuplier, est placé un relai d'ondes hertziennes et il y a également à 1 km, dans le sens opposé, une tour de 50 m de hauteur, qui fait partie d'un château de construction ancienne, qui figure sur la carte Michelin.

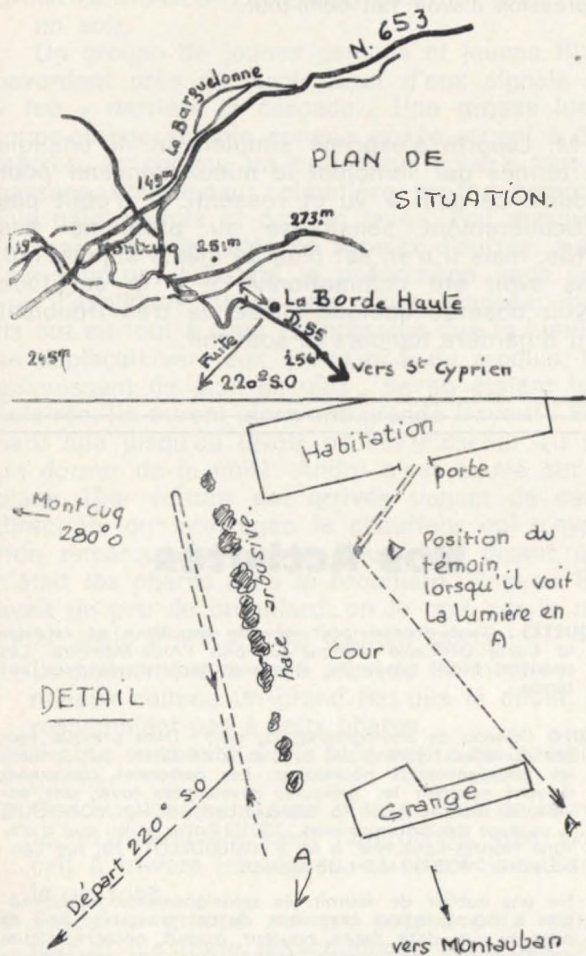
Le deuxième témoin, dont le domicile est signalé sur le plan (position en contrebas), est l'épouse de l'ancien maire, personne octogénaire, qui a été questionnée par M. Bigot, qui est en réalité l'informateur de cette observation, car M. Piques la connaît bien et c'est pour cela qu'il lui a parlé de ces lueurs.

● ● ●

ENQUÊTE A MONTCUQ (Lot)

par M. BOSCH (Digest F. L.)

Les flèches 1. 2. 3 re-
présentent les directions
successives prises par
l'engin



Observation du 21 février 1974 à 21:10.

Témoign : M. Laporte, facteur à Montcuq.

Age : une cinquantaine d'années.

Lieu : une ferme assez isolée à 2 km environ de Montcuq, au lieudit « Borde-Haute », à proximité de la D 55 reliant Montcuq à Saint-Cyprien (Michelin n° 79, pli 17).

LES FAITS

Par une nuit sans lune, ciel couvert, sans vent, sans brouillard, obscurité totale ne permettant pas par exemple de distinguer les branches d'arbres sur le fond du ciel, M. Laporte sort de sa demeure.

A peine est-il dehors, qu'il voit à droite de la grange, une lueur qu'il croit être le reflet des lumières de Montauban (36 km), mais s'avisant qu'elle est anormalement vive, il se retourne pour constater qu'il a bien fermé sa porte et que la lueur ne provient pas non plus de sa cuisine.



L'engin vu de profil par la description donnée par M. Laporte. Il ne peut ni préciser la forme exacte, ni le nombre, ni la taille des « hublots ». Même la forme générale reste vague. Est-ce un cigare, une forme lenticulaire ?

Regardant à nouveau vers la grange, il aperçoit à travers les branchages quelque chose qui plane de gauche à droite, comme un « autobus », avec cinq ou six « hublots » sur le côté, et deux « phares » à l'avant qui projettent vers la droite deux longs faisceaux lumineux.

M. Laporte court alors appeler sa femme et ses enfants. Ils prennent peur à ses paroles et ne veulent pas sortir. Il regagne alors son poste d'observation. L'engin évolue cette fois en sens inverse, de la droite vers la gauche, mais les deux « phares » éclairent vers la gauche. M. Laporte en conclue que l'engin a dû faire demi-tour pendant le temps où il avait été alerter sa femme et ses enfants.

Sans être aveuglante la lumière des hublots est très vive et permet de distinguer nettement les branches des arbres qui font écran. Il ne peut définir exactement la couleur de cette lumière qui lui a paru bigarrée : jaune-bleu-vert.

Donc Mme Authie ne garde de l'événement que des souvenirs très parcellaires et très imprécis, elle ne peut préciser le mois (mars ou avril) « les jours allongeaient » ; elle a aperçu les deux lueurs mais n'y a pas porté une grande importance, elle n'a pas aperçu l'arbre (repère de M. Piques) ; les lueurs n'étaient peut-être pas au même endroit, l'observatrice n'a rien trouvé d'anormal dans sa basse-cour, pas d'affolement et elle-même n'a rien senti.

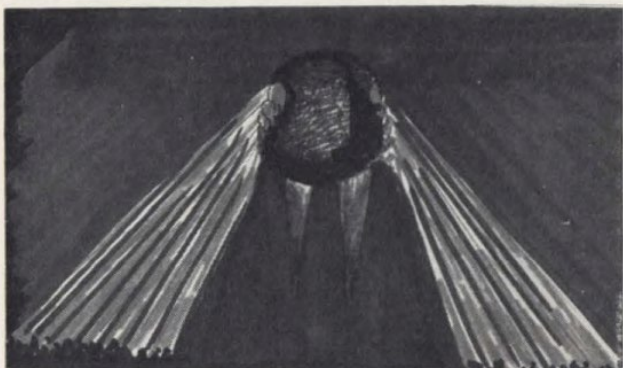
Bien qu'ayant peu de valeur, ce témoignage confirme cependant l'observation de M. Piques. Je précise que celui-ci paraît très sérieux, il n'a d'ailleurs recherché aucune publicité et c'est tout à fait par hasard, grâce à M. Bigot, qui est abonné à LDLN, et qui ayant vu mon nom sur le journal m'a cherché à Muret, que nous avons eu ce témoignage.



Panorama des lieux :

En 1 : le témoin aperçoit la lueur, puis l'engin.

En 2 : l'engin refait le trajet en sens inverse et donne l'impression d'avoir fait demi-tour.



L'engin vu un peu de temps avant sa disparition. On remarque les faisceaux obliques émanant des « hublots », éclairant le sol et la lumière des deux « phares » situés à l'avant.

Pour ne pas être gêné par le buisson arbusif, le témoin traverse alors la cour en toute hâte et contourne la grange, et voit alors l'engin s'éloigner perpendiculairement aux directions suivies précédemment. Des hublots émanent des rayons de lumière, dirigés obliquement vers le sol, qui permettent à M. Laporte de distinguer nettement les genêts et les genévriers parsemant cette lande où ne passe ni route ni chemin. Les faisceaux lumineux émanant de l'avant sont toujours visibles. Soudain, le témoin ne voit plus rien. Il ne peut qu'émettre des hypothèses : extinction des lumières ou changement de direction et occultation par les collines voisines... ?

Après reconstitution, M. Bosc estime à 40 secondes la durée totale de l'observation, dans le silence le plus complet. L'évaluation de la distance est plus difficile : de 100 à 300 m ; la lande au travers de laquelle circulait l'engin en s'éloignant ne fait pas plus de 1 km de profondeur. Au goniomètre LDLN la longueur de l'engin a été estimée à 4 cm, ce qui peut indiquer une longueur moyenne de 14 m à 200 m, ou 20 m à 300 m.

M. Laporte s'exprime simplement. Il emploie les termes qui semblent le mieux convenir pour traduire ce qu'il a vu et ressenti. Il n'était pas particulièrement sensibilisé au problème des OVNI, mais il n'en est plus de même aujourd'hui. Sans avoir été commotionné, il a la certitude d'avoir observé quelque chose de très troublant dont il gardera toujours le souvenir.

Nos Activités

ENQUÊTES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C., et d'élaborer les moyens de mesure de leurs effets physiques. Avec des associations régionales comme l'ADEPS, ce groupe collecte également tous les appels de détecteurs, que ceux-ci soient ou non accompagnés d'observations insolites, et contribue à l'organisation du réseau national de détection.

Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

PYRÉNÉES ORIENTALES ET VAR

Enquête de Mme VANQUELEF

ARGELES-SUR-MER (66), 15 juillet 1945, 04:00.

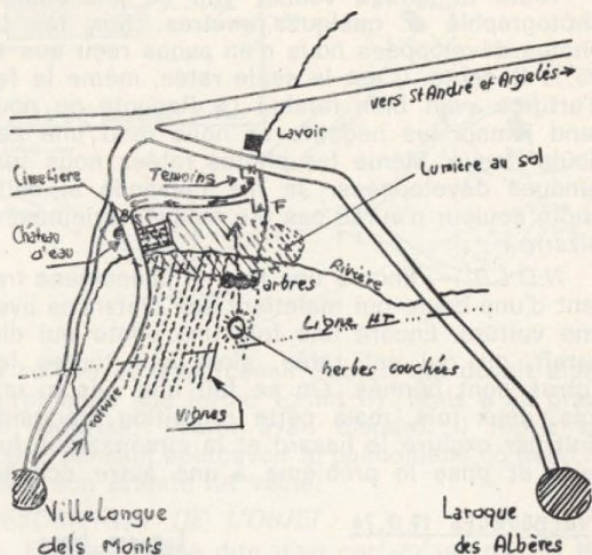
M. Ribère et quelques camarades se promènent sur la plage. L'un d'eux attire l'attention du groupe sur un cercle de couleur jaune, juste en face d'eux, à 45° au-dessus de la mer. Il est immobile, un peu plus gros qu'une pièce de 5 F. Au bout de 5 minutes, il se dirige très rapidement vers le S. Le lendemain les journaux d'Alger font état d'un OVNI aperçu la veille.

SAINT-GENIS-DES-FONTAINES (66), fin août 1974, un soir.

Un groupe de jeunes garçons et jeunes filles bavardent près du lavoir. L'un d'eux signale un « feu » derrière la cascade... Une grosse lueur rouge-orange semble comme posée au sol à 500 mètres, et comme un projecteur éclaire tout le paysage environnant, cimetière proche compris. Elle pâlit parfois et devient jaune. Peu rassurés, les garçons sont allés en appeler d'autres, qui à leur tour ont constaté le phénomène sans pouvoir l'expliquer. Ils se sont alors avancés, mais ils ont eu tout à coup l'impression que la lumière se déplaçait vers eux, jusqu'en F du croquis, les éblouissant de plus en plus ; ils en étaient tout éclairés. Ils eurent alors une grande frayeur : Bernard alla jusqu'au lavoir pour s'y cacher (il n'a pu dormir de la nuit). André s'est sauvé sur la place. Une voiture est arrivée venant de cette direction, on interrogea le chauffeur qui n'ayant rien remarqué se moqua d'eux, leur disant que c'était les phares dans le brouillard. Comme il y avait un peu de brouillard, on le crut sur le moment, mais il restait des doutes, car :

- 1° Le phénomène a duré plus de 20 minutes, lumineux comme un grand feu dès le début, ne ressemblant pas à deux phares.
- 2° Il était surmonté d'une plus petite qui semblait tourner.
- 3° Son emplacement était bien au-delà de la route, et lorsqu'elle s'est rapprochée, elle avançait à travers les vignes, et elle éclairait tout le paysage.
- 4° Pascal a grimpé sur un poteau pour mieux voir et nie toute ressemblance avec des phares de voiture. Il a vu une grosse masse lumineuse posée au niveau du sol, juste à côté du cimetière qu'elle éclairait entièrement. Elle s'est éteinte puis rallumée — confirmation des autres. Il a vu qu'elle avançait à travers les vignes, les autres sont revenus en se sauvant, il a sauté sans y penser et sans se faire de mal d'une hauteur de 4 m.
- 5° Entre temps, deux autres jeunes sont montés sur une mobylette et sont allés vers la masse lumineuse. Ils s'aperçoivent que la lumière avance vers eux, le moteur s'arrête, pris de panique il font demi-tour en pédalant. Se retournant, ils constatent que la lumière les suit, et tournent précipitamment sur leur droite, heurtant un mur, en B, et tombent, se relèvent et rejoignent le groupe en courant.
- 6° Le lendemain, deux des garçons se rendent sur les lieux présumés du phénomène. Ils trouvent une surface, de 10 m environ de diamètre, sur laquelle l'herbe est entièrement couchée, partout ailleurs elle mesurait 30 à 40 cm

St Genis-les-Fontaines, août 1974



de haut. Sur la terre, trois traces comme trois doigts enfoncés dans le sol.

NOTE DE L'ENQUÊTEUR. — La plupart des jeunes gens sont mes élèves, et je n'ai absolument pas provoqué cette relation des traces, qui m'a été faite spontanément, et qui est un phénomène qui ne leur est pas familier. Le récit ne m'a été fait qu'en décembre. L'explication des phares est à éliminer.

Témoins : Marco de Batista, Masegosa André, Santa Maria Bernard, Bazeries Pascal, Augustin Tarrazona.

Je pensais pouvoir compléter et authentifier ce récit, car on m'avait dit qu'un couple se serait rendu sur les lieux durant le phénomène. Je n'ai pu le retrouver. Voici une autre déposition sans date précise de Mlle Annie Gallis à Palau del Vidre.

J'étais en août 74 au cinéma en plein air sur la route de Bages. Tous les spectateurs ont pu observer une grande lueur blanche vers Perpignan. C'était une grande forme, pas très haute dans le ciel, comme deux bols accolés par la base. Des éclairs lumineux éclairaient le ciel comme des éclairs de chaleur, jaillissant toutes les 15 secondes. La forme était très grande, nous cachant Perpignan (à 11 km).

Quelques mois plus tôt, en janvier 74, nous avons rencontré un autre phénomène plus proche, vers 23:30. J'aperçois une grosse étoile rouge dans le ciel, puis tout à coup, sans savoir comment cela s'est passé, le temps d'en faire la remarque à mon fiancé, il y avait devant la voiture une grosse boule d'un rouge éblouissant dont on ne pouvait distinguer les contours. Mon fiancé continuait à avancer doucement, la boule restait à la même distance, quelques mètres devant nous un peu au-dessus du sol. J'ai eu une peur terrible, j'avais l'impression que la voiture allait rentrer dedans, je criais si bien que mon fiancé se décida à faire demi-tour. Mais auparavant il prit le temps de faire une photo, la dernière de sa

pellicule. Le temps de faire demi-tour, il n'y avait plus rien. Nous avons attendu une demi-heure, rien, sur les lieux plus rien. J'avais eu si peur que j'ai eu de terribles cauchemars et que je suis tombée malade la semaine qui suivit.

Toute la famille voulait voir ce phénomène, photographié à quelques mètres. Sur les 20 photos développées nous n'en avons reçu que 19 de la Redoute. C'est la seule ratée, même le feu d'artifice avait bien rendu ! La Redoute ne nous rend jamais les négatifs et nous rend une pellicule neuve. Même les photos ratées nous sont rendues développées. Je me demande si cette photo couleur n'aurait pas été enlevée sciemment. Bizarre !

N.D.L.R. — Encore une fois ce phénomène irritant d'une boule qui maintient ses distances avec une voiture. Encore une fois une photo qui disparaît, ou qui est ratée, alors que toutes les autres sont bonnes. On se fait une raison, une fois, deux fois, mais cette répétition fréquente finit par exclure le hasard et la circonstance fortuite et pose le problème à une autre échelle,

sans compter les rouleaux entiers qui s'égarèrent et se perdent.

F. L.

VALBOURGES (Var), 19 ou 20 décembre 1973, 20:35.

Entre Le Muy et Draguignan, sur la Nartuby. Temps froid, ciel étoilé sans nuage. A ma droite (en voiture), au-dessus des arbres (20 m au-dessus environ), je vois une lumière comme celle d'un phare, étroit à la base, qui allait s'élargissant, disons un mètre, s'arrêtant net au-dessus des arbres. Je ralentis, roulant au pas. Je vis très distinctement, juste après le dépôt de stockage de gaz, un objet immense couleur gris souris foncé, silencieux, immobile, à 20 ou 30 m de hauteur, d'une circonférence de 40 à 50 m, surmonté d'une coupole, 1/4 de la dimension de l'« assiette » au-dessous.

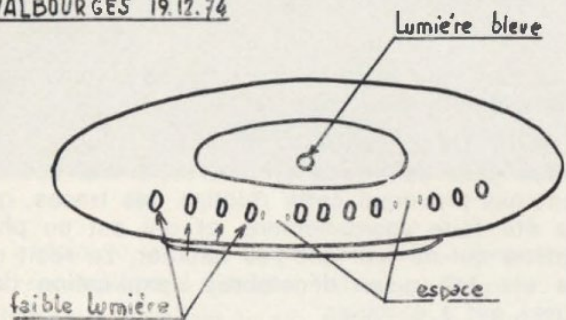
De cette coupole sortait une lumière bleue métallique et blanche en même temps, mais irradiante, éclairant un endroit précis sans aller à terre. Elle paraissait fixe, orientée vers le sommet des arbres. Tout autour de l'« assiette » il y avait comme des « hublots » de forme ovale diffusant faiblement une lumière jaune-orangé. Pour mieux observer, j'ai traversé la route, le temps de me garer, ce qui a dû me prendre 2 ou 3 minutes, l'objet n'était plus dans le ciel. Il avait disparu sans bruit, je fus très dépitée. Je n'ai pas pu dîner, tellement mon trouble était grand.

(Observation de Mme Gamba).

N.D.L.R. — Nous sommes toujours sur la Nartuby où s'échelonnent, plus en amont, de nombreuses observations. Il ne fait aucun doute que cette rivière, comme plusieurs autres, est un site privilégié pour les observations, à moins que ce soient les gens habitant la région de Draguignan qui soient privilégiés pour les observations.

F. L.

VALBOURGES 19.12.74



Ce que j'ai vu : Mme Gamba.

Observations à AOUSTE-S-SYE (Drome) dans la nuit du 20 au 21 Fév. 1975 Rapport de M. LEBEAU

Nous nous trouvions à 3 km du village d'Aouste-sur-Sye, au lieu dit « Les Hubacs », face aux montagnes qui surplombent la forêt de Saou. Notre maison est une ferme isolée (la plus proche habitation est à 200 m). Aucune maison n'est visible de notre ferme à l'horizon OE (qui nous intéresse). Il était aux environs de 3:30 ou 3:35 du matin, du 21 février.

L'avant-veille, le « Dauphiné » relatait les observations de plusieurs objets de couleur rouge, dans la région de Valence et sur les hauts-plateaux ardéchois.

Vers 3:30 donc, ma femme a vu la porte de communication entre les chambres, éclairée par un faisceau lumineux venant de la fenêtre (volets toujours ouverts la nuit) puis le faisceau se déplace pendant environ une seconde vers l'est et s'éteint. Je me réveille alerté par ma femme qui craint un rôdeur. Je me lève, regarde par la fenêtre et vois un disque d'une taille comparable à une pièce de 10 centimes tenue à bout de bras (diamètre réel approximatif calculé de 4,50 m à 5 m).

Couleur : le faisceau était plutôt rouge, mais devenant blanc sur le mur ! L'objet était rouge terne « comme le feu derrière une fumée ».

Le disque se déplace semblant glisser comme sur des rails invisibles en contrebas du pré situé

face à la maison. Il paraît si bas que je dis à mon épouse « ce n'est rien, c'est une voiture qui vient de Sury », mais je me rends compte rapidement de l'absurdité de cette affirmation. Je n'ose ouvrir la fenêtre. L'objet disparaît derrière une colline au bout de 15 ou 20 secondes à peu près d'observation.

Vérifications : sur le terrain, aucune trace, aucune rémanence magnétique. Aucune confusion n'était possible avec une voiture. De même la reconstitution d'un faisceau lumineux sur le plafond de la chambre ne correspondait absolument pas avec ce que nous avons observé.

La lune était couchée à 2:13, et ici à 1:00, en raison des montagnes. Pas d'orage et ciel pur.

Après calculs, nous avons évalué que l'objet pouvait être à 160 m minimum et 220 m maximum de nous.

Nos conclusions : pour la troisième fois, nous avons été éclairés et réveillés de nuit par un faisceau lumineux dans notre chambre, soit à Anecy, soit à Aouste-sur-Sye. L'objet n'était pas à plus de 200 m et apparaissait comme un disque d'un rouge éteint de dimension très importante, soit entre 3 m 80 et 5 m 70 (calculs précis). Sa trajectoire était rectiligne, et il se trouvait à faible hauteur, évaluée d'après les poteaux d'une ligne électrique, à 10 ou 15 m au plus.

Enquête de R.V.G.B.

Les renseignements de base ont été obtenus auprès de la gendarmerie de Saint-Jean-de-Bour-nay (38). La période exacte de l'observation n'a pu être précisée par le témoin, M. Charnay. Ce serait fin mai ou début juin 1974. Il n'y a dans ce cas de rencontre rapprochée du 1^{er} type (clas-sification A. Hyneck) qu'un seul témoin, M. Char-nay, 41 ans, marié, conducteur de véhicule, domic-ilié à Chatonnay (38).

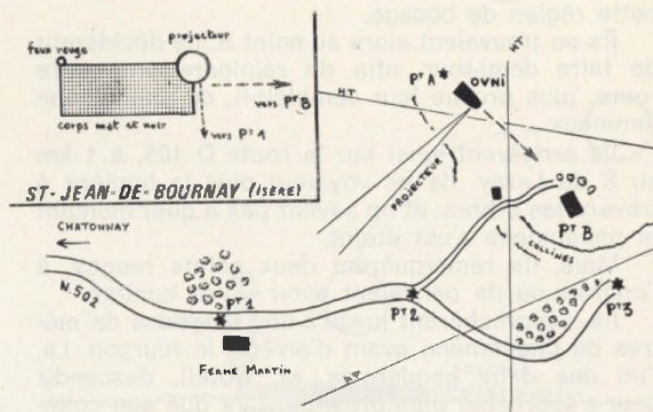
OBSERVATION

Nuit, temps dégagé, pleine lune. Le témoin partait à son travail vers 0:20 en Ami 6, vers Saint-Jean-de-Bournay, empruntant la N 502. Parvenu au niveau de la ferme Martin (point 1), il fut soudainement aveuglé par une lumière blanche, d'intensité très forte et de brève durée, qui lui sembla provenir d'un objet situé au sommet d'une colline, à 10 h par rapport au témoin (point A).

Le moteur cala, mais le témoin était tellement impressionné par cette lumière qu'il ne peut affirmer si l'arrêt du moteur est une conséquence directe du flash, ou si, affolé par l'événement, il cala lui-même son moteur. Il chercha à repartir, c'est alors qu'il fut ébloui par un « projecteur », lumière crème de très forte intensité, d'une durée d'environ 5 secondes. Ce projecteur était situé à l'avant d'un objet dont la description est détaillée ci-après (fig. 2).

Le phénomène se dirigeait du point A au point B, le projecteur, par contre, était orienté vers le témoin pendant toute la durée de l'évolution. Le témoin conclut que le projecteur devait pivoter sur l'objet. Le conducteur a parcouru une distance d'environ 1.500 m, du point 1 au point 2, alternativement ébloui par le projecteur et contraint à freiner ou cherchant à accélérer pendant les périodes d'obscurité. Le nombre d'éblouissement est évalué à une dizaine et la durée de l'observation est d'environ 4 à 5 mn.

Ayant atteint le pied de la colline où se situe le lieu-dit « Les Biesses » (point 2), M. Charnay a stoppé sa voiture dans le but de gravir à pied



la colline et d'apercevoir l'objet, qui devait alors surplomber une ferme (point B). Mais à sa grande surprise, l'objet avait disparu. Il reprit sa route, pensant apercevoir le phénomène du point 3, mais son attente fut vaine.

DESCRIPTION DE L'OBJET :

Forme globale dite d'un cerf-volant par le témoin (sic), contours et couleurs peu définis malgré la pleine lune. Longueur apparente évaluée à 4 m. La distance du point A au point B est de 1.800 m. Une lumière rouge non clignotante et peu lumineuse à l'arrière. A l'avant le projecteur de grandeur apparente égale à celle de la pleine lune. L'objet se déplaçait à environ 10 m au-dessus du sol, rasant la cime des arbres.

OBSERVATIONS SUR PLACE:

Nous avons interrogé les habitants de la ferme au-dessus de laquelle l'objet a disparu. Ceux-ci n'ont rien remarqué et les chiens n'ont pas réagi. Le lieu de disparition de l'objet est sensiblement au centre d'un triangle que dessinent trois lignes HT.

Le témoin ne s'est jamais intéressé aux OVNIs avant son observation, comme d'ailleurs après. Cette observation n'a été suivie d'aucun effet tant sur le plan psychique que physique.

Enquête menée le 20 octobre 1974.

Atterrissage en Poitou, observé par deux gendarmes (1-5-75)

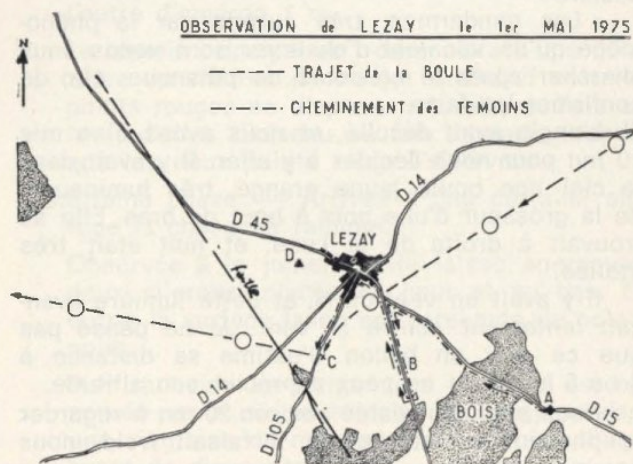
Enquête de MM. BLAY - BOSC - DUPUY - CHASSEIGNE

Dans la soirée du 1^{er} mai 1975, deux gendarmes de la brigade de Lezay, canton du S des Deux-Sèvres, à 30 km à l'E de Niort, patrouillaient à bord du fourgon de la brigade.

Ils circulaient sur la route D 15, entre Sainte-Soline et Lezay. Le ciel était dégagé et il était environ 23:20. Soudain, ils remarquèrent une boule lumineuse, de couleur jaune, qui se déplaçait dans le ciel, à faible altitude et selon une trajectoire NE-SO. Ils se trouvaient alors au point A de la carte.

Intrigués par ce qu'ils voyaient, ils se mirent à suivre le mystérieux objet lumineux (voir cheminement des témoins sur la carte).

Peu avant Lezay, ils remarquèrent que la trajectoire s'incurvait vers le sol. Ils prirent la première route à gauche, qui descend vers le S, mais s'aperçurent bientôt que la boule était plus à l'O.



et immobilisée près du sol, à quelques centaines de mètres d'eux. Ils voyaient nettement la lueur à travers les arbres des haies, nombreuses dans cette région de bocage.

Ils se trouvaient alors au point B. Ils décidèrent de faire demi-tour, afin de rejoindre une autre route, plus proche leur semblait-il, du phénomène lumineux.

Ils arrivèrent ainsi sur la route D 105, à 1 km au S de Lezay. Ils ne voyaient plus la lumière à travers les arbres, et ne savent pas à quel moment le phénomène s'est éteint.

Mais, ils remarquèrent deux points rouges, à l'endroit où ils pensaient avoir vu la lumière.

Ils s'approchèrent jusqu'à une vingtaine de mètres du phénomène avant d'arrêter le fourgon. Là, l'un des deux gendarmes, M. Duteil, descendit pour s'approcher plus près, pendant que son collègue allait manœuvrer pour faire demi-tour un peu plus loin.

M. Duteil observa les deux points rouges, et les décrit comme des catadioptrés disposés horizontalement. Ils étaient à plusieurs mètres au-dessus du sol, et distants l'un de l'autre d'environ 1 m.

Pendant que le gendarme s'approchait, les deux points se déplacèrent l'un par rapport à l'autre. L'un descendit, tandis que l'autre montait. Ils n'étaient plus disposés horizontalement, mais obliquement. Puis, un bruit d'ailes d'oiseaux, ressemblant à un envol de perdreaux se fit entendre, et les points rouges s'élevèrent ensemble.

Arrivés à une certaine altitude, la lumière jaune brillante réapparut, et la boule redevint lumineuse.

Observée à la jumelle, le témoin remarque comme deux ailerons, placés verticalement, l'un en haut, l'autre en bas de la boule lumineuse. La surface de celle-ci apparaissait parsemée de points noirs sur fond jaune.

Puis, la boule se mit en route, en direction de l'O-NO, mais reprit son vol stationnaire au bout de quelque temps.

Les deux témoins retournèrent en ville, tandis que la boule était toujours en vol stationnaire. Arrivés à Lezay, ils prirent à témoins plusieurs personnes occupées à un concours de boule, qui remarquèrent à leur tour, l'objet lumineux dans le ciel.

M. Georges Dupuis a interrogé l'une de ces personnes, M. Dutheil, commerçant à Lezay, et honorablement connu dans la ville. Voici ce qu'il déclare :

« Les gendarmes, très surpris par le phénomène qu'ils venaient d'observer sont venus nous chercher après le concours de pétanque, afin de confirmer les faits.

L'engin avait décollé, et nous avons bien mis 10 mn pour nous décider à y aller. Il y avait dans le ciel une boule jaune orangé, très lumineuse, de la grosseur d'une noix à bout de bras. Elle se trouvait à droite de la Lune, et nuit était très étoilée.

Il y avait un vent du N, et cette lumière avançait lentement contre le vent. Je ne pense pas que ce soit un ballon. J'estime sa distance à 4 ou 5 km mais ne peux apprécier son altitude.

Nous sommes restés environ 20 mn à regarder le phénomène, et comme il faisait froid, nous sommes rentrés. »

La prairie où avait été faite l'observation fut visitée le lendemain matin par la gendarmerie, et l'on découvrit, à l'endroit du stationnement de la boule, une zone circulaire où l'herbe était couchée.

Cette prairie se trouve en bordure de la route D 105 (carte Michelin n° 13, pli 3), qui conduit de Lezay à Chef-Boutonne, à 1 km du centre de la localité.

La trace du site d'atterrissage, ou quasi-atterrissage de Lezay se présente, en plan, sous la forme d'un rond régulier, d'environ 3,10 m de diamètre.

On remarque, dans son plan horizontal, une discontinuité du côté le plus rapproché de la haie, provoquée vraisemblablement par le passage d'une roue de tracteur, antérieurement à la date de l'observation.

En coupe, la trace a sensiblement l'allure de la figure ci-contre.

Il est intéressant de noter que l'herbe est couchée de la même façon dans la partie la plus haute que dans la partie la plus basse. Dans la partie haute, l'herbe n'est pas plus écrasée.

Ce détail peut donner à penser que l'herbe n'a pas été couchée d'une façon directe, mais plutôt d'une manière indirecte, comme par un souffle appliqué verticalement. Ceci confirmerait que l'engin observé n'a pas touché le sol. Malheureusement, le piétinement de nombreux curieux enlève beaucoup d'intérêt à cette remarque.

Une recherche de rémanence magnétique a été effectuée grâce à un magnétomètre à ILS présensibilisé. Bien que l'appareil en notre possession n'est pas été étalonné, on peut estimer sa sensibilité à 50.000 gammas.

Aucune rémanence n'a été constatée.

Même conclusion en ce qui concerne le champ électrique local. Un petit électroscope a été promené sur le site et dans ses environs immédiats sans remarquer d'anomalie.

Aucune mesure de radio-activité n'a été effectuée par nos soins. La sonde destinée à mesurer les rayonnements bêta et gamma était bien en notre possession, mais il manquait, dans le boîtier électronique, la carte enfichable destinée à matérialiser cette mesure.

Les mesures de température du sol ont été faites à l'aide d'une sonde thermométrique électronique, précise au dixième de degré centigrade.

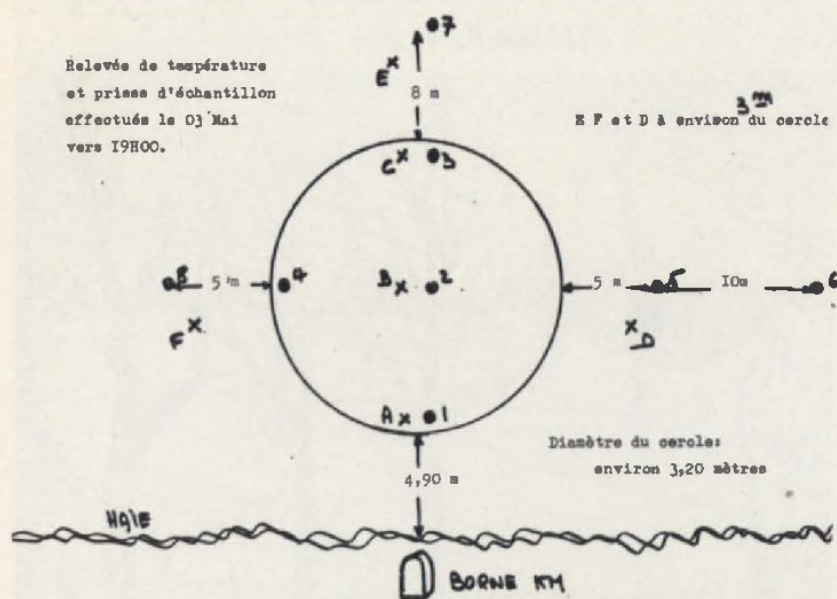
Tout ce matériel de mesure provenait du Groupement Technique de Recherche, qui nous l'avait confié pour le présenter au Congrès de Morlaix.

Le magnétomètre était le magnétomètre Marella, décrit dans le n° 144 de LDLN.

Les autres sondes faisaient partie d'un ensemble plus complexe, destiné à effectuer des mesures précises sur les sites d'atterrissages. Je pense que ce matériel très élaboré et très simple d'emploi sera décrit dans un prochain numéro de notre revue.

Des prélèvements de terre ont également été faits sur le site et dans ses environs immédiats, selon le plan.

Aucun carottage n'a été fait, malheureusement, mais nous n'avions pas le matériel nécessaire à ce genre de prélèvement.



Route départementale 105.

● 1 2 3 4 5 6 7 et 8

Prélèvements de terre, par grattage de surface.
Profondeur moyenne des prélèvements : 1 centimètre.

x A B C D E F

Températures du sol en profondeur, relevées par sonde thermométrique électronique.

	Profondeur	10 cm		20 cm	
A		13°3		13°3	
B	»	13°5	»	13°4	
C	»	14°	»	13°8	
D	»	13°4	»	13°5	
E	»	13°2	»	13°3	
F	»	13°9	»	13°8	

Il sera intéressant de surveiller l'évolution de la végétation sur le site lors des semaines et des mois qui viennent. Mais on peut déjà dire, un mois après, que tout apparaît normal. L'herbe repousse normalement, et il est très difficile de retrouver la trace. La pigmentation de l'herbe, sur le site, est identique à celle se trouvant en dehors. Une nouvelle visite sera faite dans un mois.

Une dernière précision. M. Bosc a montré un nuancier au témoin, afin d'essayer de déterminer avec précision la couleur des points rouges. Il s'agit du nuancier Pantone Letracolor. La couleur retenue par le témoin est le numéro 189, ce qui correspond à un rouge assez pâle.

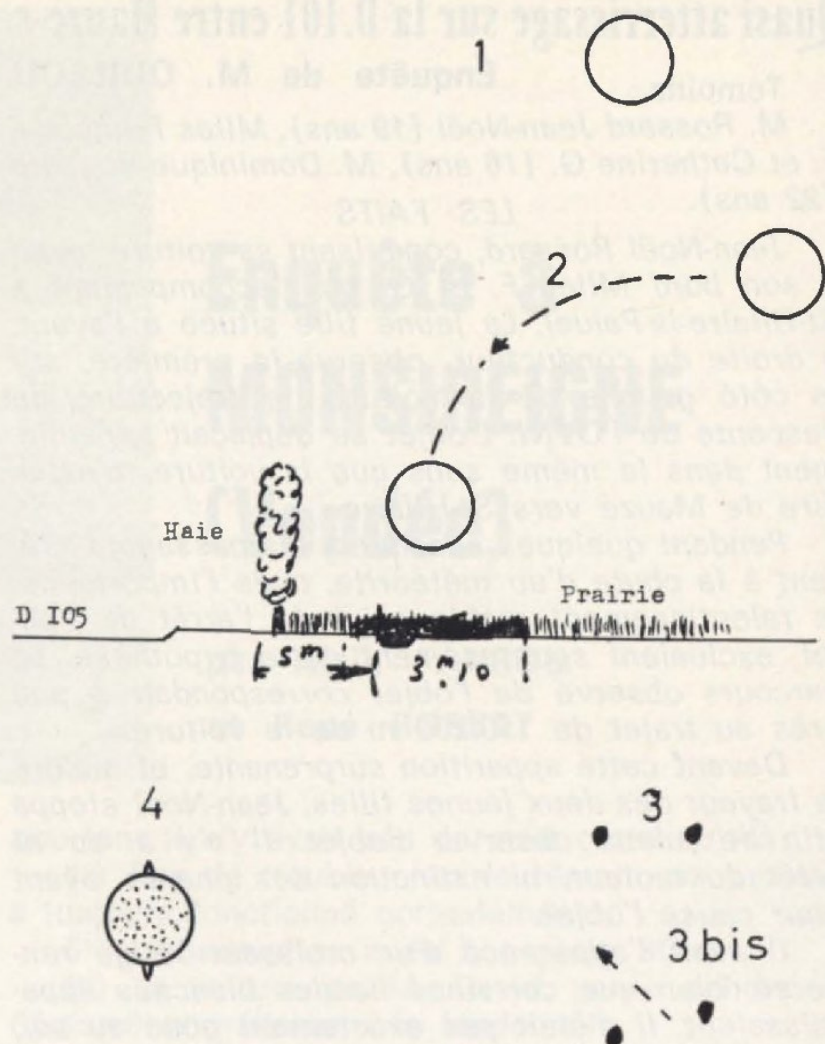
J. CHASSEIGNE.

DIFFERENTES PHASES DE L'OBSERVATION DE LEZAY

Première phase. — Les deux témoins aperçoivent une boule lumineuse, de grosseur apparente égale à celle de la lune, et se déplaçant d'E en O.

Deuxième phase. — Descente de la boule dans une prairie et stationnement à 3 ou 4 m du sol. La boule est toujours lumineuse, et la lueur est visible à travers la haie.

Troisième phase. — Quand les témoins s'approchent du phénomène la boule est éteinte. Seuls



- 1 — Boule lumineuse jaune, grosseur lunaire, en déplacement E-O.
- 2 — La boule descend et stationne à plusieurs mètres au-dessus du sol. Sa lueur est visible à travers la haie.
- 3 — A l'approche du témoin, la boule disparaît et seuls subsistent deux points rouges distants l'un de l'autre de 3 à 4 m.
- 3 bis — A 15 m de l'objet le témoin voit les deux points rouges se déplacer en oblique. Puis comme un bruit d'ailes se fait entendre et les deux points rouges s'élèvent.
- 4 — Arrivée à une certaine altitude la chose se rallume. Observée à la jumelle, le témoin aperçoit deux ailerons. En outre, la surface jaune est parsemée de points noirs. L'objet disparaît rapidement vers le N-O.

L'observation aura duré près d'une heure et de nombreux témoins ont observé la dernière phase.

subsistent deux points rouges, distants l'un de l'autre d'environ 1 m.

Le témoin principal se trouve alors à une quinzaine de mètres de l'objet quand il voit les points rouges se disposer en oblique. Puis un bruit d'ailes d'oiseau se fait entendre, tandis que les deux points rouges s'élèvent.

Quatrième phase. — Arrivée à une certaine altitude la chose se rallume.

Observée à la jumelle, elle laisse apercevoir deux ailerons, placés en haut et en bas. En outre, la surface jaune est parsemée de points noirs.

Puis la boule se dirige vers l'O. Elle est observée par plusieurs témoins de Lezay pendant une vingtaine de minutes, dans l'O du village, avant de disparaître.

Quasi atterrissage sur la D.101 entre Mauze-s-Mignon et St-Hilaire de la Paluel le 8-2-75 à 22h30

Témoins :

Enquête de M. QUILLOU

M. Rossard Jean-Noël (19 ans), Mlles Françoise F. et Catherine G. (16 ans), M. Dominique Rossard (22 ans).

LES FAITS

Jean-Noël Rossard, conduisant sa voiture, avait à son bord Mlles F. et G. qu'il accompagnait à St-Hilaire-la-Paluel. La jeune fille située à l'avant, à droite du conducteur, observa la première, sur le côté gauche de la voiture, la trajectoire de descente de l'OVNI. L'objet se déplaçait sensiblement dans le même sens que la voiture, c'est-à-dire de Mauzé vers St-Hilaire.

Pendant quelques secondes, les passagers crurent à la chute d'un météorite, mais l'importance, le ralentissement rapide suivi de l'arrêt de l'objet, excluaient spontanément cette hypothèse. Le parcours observé de l'objet correspondait à peu près au trajet de 150-200 m de la voiture.

Devant cette apparition surprenante, et malgré la frayeur des deux jeunes filles, Jean-Noël stoppa afin de mieux observer l'objet. Il n'y a eu ni arrêt du moteur, ni extinction des phares, ayant pour cause l'objet.

Il avait l'apparence d'un croissant rouge renversé, bien que certaines bandes blanches apparaissaient. Il n'était pas exactement posé au sol, et restait immobile à une très faible hauteur. Sa distance par rapport à la voiture devait être 400 à 450 m.

Intrigué, le conducteur a actionné ses phares pour faire un appel perceptible à l'objet. Cela a-t-il eu un effet ? Toujours est-il que celui-ci est devenu d'une blancheur éblouissante pour décroître ensuite jusqu'à extinction. Le temps d'occultation n'a pas été très long car déjà la blancheur réapparaissait pour virer au rouge brillant, comme au début de son arrêt. Depuis cet arrêt il s'était écoulé de 60 à 90 secondes. L'engin a repris un

(Deux-Sèvres)



OVNI au bord de la D 101, au-dessus des prairies bordées d'arbres. A cet endroit de la route les arbres mesurent 15 à 20 m. L'OVNI devait être situé à 400-450 m. Il avait approximativement une longueur apparente de 20 cm à bout de bras, soit 140 à 160 mètres (?) de long en réalité. Sa distance au sol n'a pu être appréciée, mais elle était très faible. Il faisait nuit noire, la lune, au dernier quartier, ne se levait qu'à 6:25 le lendemain matin.

peu de hauteur, puis très doucement s'est dirigé vers St-Hilaire. Le conducteur reprit la route en direction de cette petite ville, comme il était dans ses intentions premières.

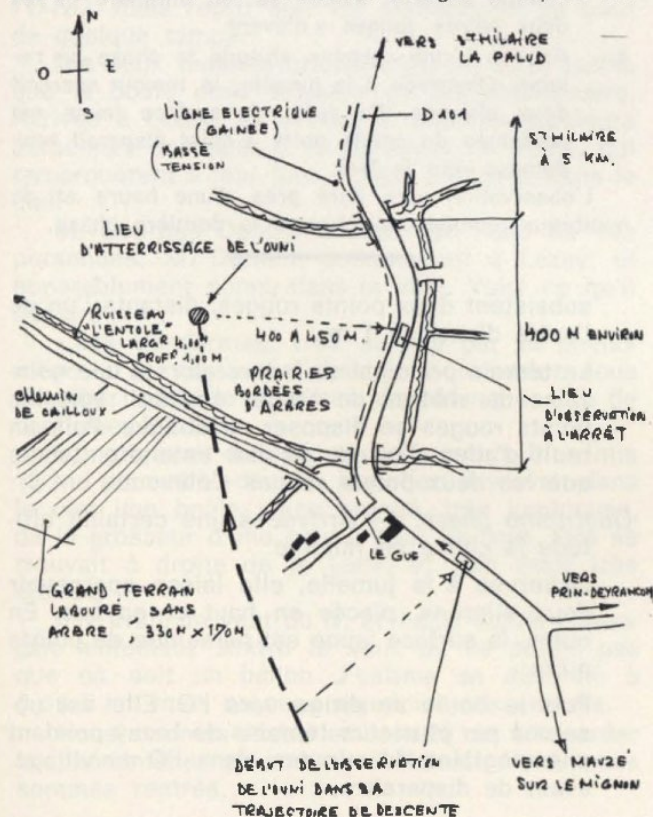
A l'arrivée à St-Hilaire, à 5 km du lieu de l'observation, l'OVNI survolait déjà la ville dans un silence total. Il semblait ne pas bouger. L'arrêt du conducteur pour déposer ses passagères a été bref, car il voulait alerter son frère demeurant à 7 km au SE à Prin-Deyrançon.

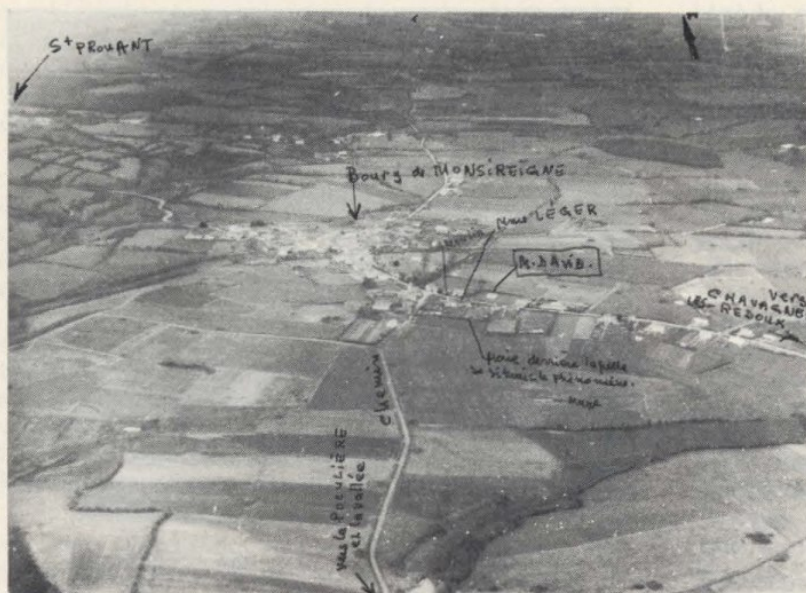
Arrivé à ce petit bourg, l'objet était toujours visible, mais il semblait qu'il soit revenu plus au sud. Le conducteur et son frère purent observer l'objet durant cinq minutes au moins du haut d'une petite côte. Il était plus gros qu'un quartier de lune, aucun bruit n'était perçu.

Après avoir raccompagné son frère, Jean-Noël Rossard reprit le chemin de Mauzé, il ne revit plus l'OVNI. La durée totale de son observation doit se situer de 24 à 25 minutes.

N.D.L.R. - Au moment où j'ai reçu cette enquête, j'étais déjà au courant de deux observations à Montsireigne et d'une autre à Lezay. Les quatre observations sont situées dans la même période dans la même région. On observe la loi des séries, déjà remarquées par ailleurs. Il y a 50 km de Mauzé à Lezay, 65 km à Montsireigne, 90 km entre Lezay et Montsireigne. Encore aussi cette réaction à l'appel des phares. Il semble être ressenti par la « chose » comme une menace. Ses réactions sont la fuite, l'extinction, ou parfois l'agression par l'envoi de jets lumineux, comme s'il s'agissait non d'un « engin » mais d'une chose vivante, monde inconnu errant sur notre terre à la recherche d'éléments que nous ne percevons pas, ou que nous ne savons pas percevoir.

F. LAGARDE.





Enquête à MONSIREIGNE (Vendée)

par Alain FAVROU
et René ROBERT

Préambule

Montsireigne (carte Michelin n° 67, pli 15), commune du canton de Chantonnay, est située à proximité immédiate de la faille de Saint-Prouhant, plus à l'O celle de Chantonnay. Sources minérales à Pouzauges et Réaumur.

L'observation du témoin se situe dans le même secteur que celle du grand « cigare de Saint-Prouhant » observé le 14 septembre 1954 par M. Fortin à la Gadebillière, à 3 km à vol d'oiseau de Saint-Prouhant.

Le témoin

Le témoin est M. Bernard David, 29 ans, né à Paris, habitant Paris, projecteur-dessinateur au Gaz de France. Il était en convalescence à Montsireigne d'où son épouse est originaire. Vif, avec le sens de l'observation, il apprécie avec exactitude les distances et les dimensions. Nous nous en sommes rendus compte lorsque nous nous sommes déplacés sur le terrain lors de l'enquête. Il pense qu'il y a « quelque chose » derrière le phénomène MOC, mais reste prudent quant aux conclusions à en tirer. Son témoignage appuyé par des photos doit être pris au sérieux.

L'observation a eu lieu le 3 mars 1975, a débuté à 22:35 et a duré une demi-heure + ou - 5 mn.

La maison du lieu d'observation est située au milieu d'un terrain vaste, en bordure de la D 23 qui conduit à Chavagnes-le-Redoux, à la sortie de Montsireigne. De l'autre côté de la route il y a plusieurs maisons. Derrière ces maisons on trouve une haie, puis le terrain au-dessus duquel se manifestait le phénomène, terrain descendant en pente douce vers le fond de la vallée. M. David situe l'emplacement du phénomène à 150 m de sa maison, distance que nous confirmons sur place.

1°) Le ciel cette nuit-là était très étoilé, sans lune, dit M. David. NL le 12, et le 13 elle devait se lever après 24:00 TU).

2°) Pendant son observation, un petit halo situé à gauche, semblait rejoindre le grand, revenait à son emplacement, s'éteignait et se rallumait.

3°) Durant toute la durée de l'observation le témoin n'a ressenti aucune sensation de chaleur. Mais j'ai eu une sensation de souffle, dit-il : le volet bougeait et je ne pouvais pas le retenir,

pourtant il n'y avait pas de vent cette nuit-là.

4°) Pas de trouble chez le témoin, sa montre a toujours fonctionné normalement.

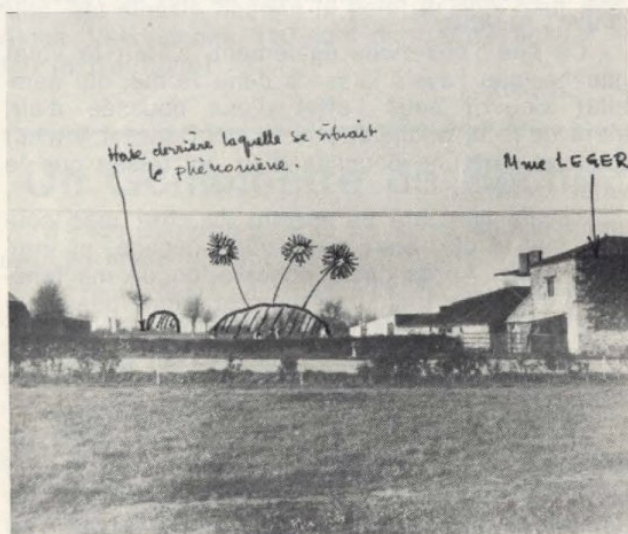
5°) L'observation a eu lieu plein SO.

6°) La voiture de M. David, garée dehors, a démarré normalement le lendemain.

Mme Léger, cousine de M. David, habite la maison en face, de l'autre côté de la D 23, à une trentaine de mètres de la haie derrière laquelle le phénomène se manifestait. Couchée et endormie, elle a été réveillée par « des lumières jaunâtres ». Elle s'est levée, a regardé deux fois à travers les interstices de ses volets, puis s'est recouchée, pensant que des voisins rentraient avec leur voiture. Elle a perçu également un souffle de l'intérieur de la chambre sans y prêter attention. Son heure coïncide avec celle de M. David.

D'autres personnes du bourg, que nous n'avons pu contacter auraient vu aussi des lueurs, mais ont pensé à un orage en s'étonnant du ciel clair.

M. Barreau, boucher à Saint-Prouhant, a observé en voiture des lueurs en direction de Montsireigne, mais ils étaient, avec sa femme et sa fille,



Positionnement de jour du phénomène

trop éloignés pour voir distinctement le phénomène.

Le récit de M. David

Le jour où le phénomène s'est produit était le lundi 3 mars 1975. Il était 22:30 quand ma femme perçut des lueurs jaunâtres à travers les volets de la chambre. Pensant la première fois qu'il s'agissait de voitures qui passaient sans percevoir le bruit des moteurs, elle me réveilla à la deuxième observation des lueurs, croyant cette fois à des voleurs rôdant aux alentours.

J'ai aussitôt ouvert la fenêtre et les volets. J'ai aperçu deux halos, un petit et un autre plus long. Le plus petit se situait sur le côté gauche de la maison en regardant la route, et avait une forme plus cylindrique (sphérique) que celui de droite. Il était légèrement blanchâtre, tirant légèrement sur le bleu, comme l'autre également. L'autre était ovale, d'une longueur de 25 m environ. Le plus petit avait un diamètre de 5 m à peu près.

De là, des boules montaient vers le ciel en direction de la maison et semblait éclater. Elles étaient de couleur jaunâtre. Plusieurs boules partaient en même temps du halo ovale et du côté droit. En direction du moulin elles montaient vers le ciel et semblaient éclater. Elles avaient à peu près un rayon de 5 m (?), paraissant parfaitement circulaires, et du centre partaient des petits rayons, comme ceux d'un soleil stylisé à la manière qu'en font les enfants, mais vraiment très très serrés. Au bout de ces rayons une petite lueur blanche se trouvait là.

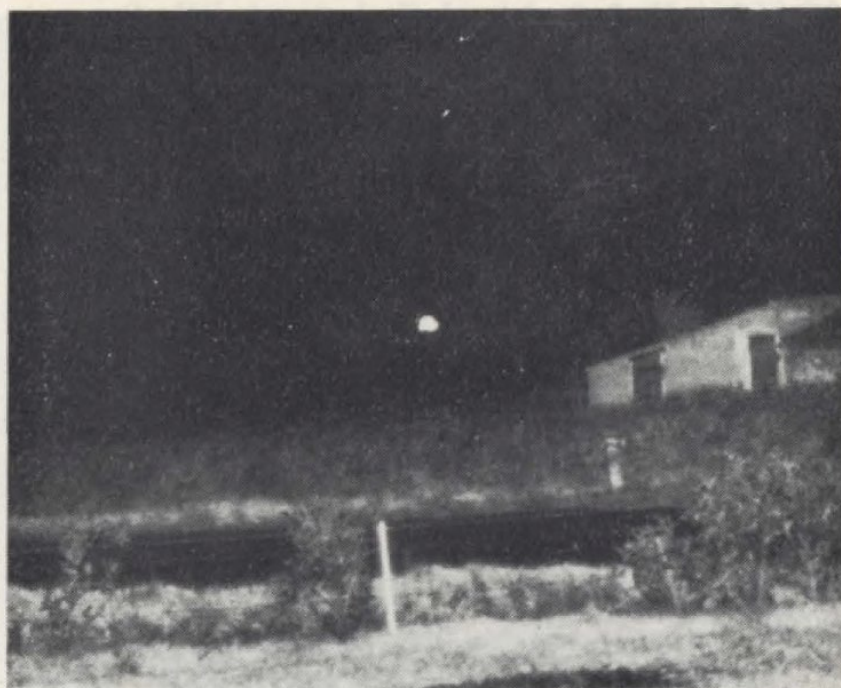
Ayant observé plusieurs fois ce phénomène, je décidais de sortir pour voir de plus près ce qui se passait. Ma femme me retint m'empêchant de sortir : elle avait une peur énorme, parce que je voulais aller voir mon cousin qui habite à côté, le petit pavillon à gauche. Il est passionné de ce genre de phénomène, et on serait allé ensemble ne serait-ce qu'en prenant le petit chemin qui va par derrière les champs. Je voyais de la lumière chez eux et je croyais qu'ils observaient le phénomène.

J'entendais un léger « soufflement », plutôt un petit ronronnement léger. Ma femme le perçut également. Mais à peu près au bout de dix secondes la chaudière du chauffage se mit en route et couvrit le bruit.

Ce que j'observais également, c'était le volet gauche, que j'avais laissé à demi fermé, qui semblait s'ouvrir sous l'effet d'une poussée d'air, alors qu'il ne bougeait pas avant. Donc, il y avait quelque part une poussée d'air qui faisait que le volet s'ouvrait.

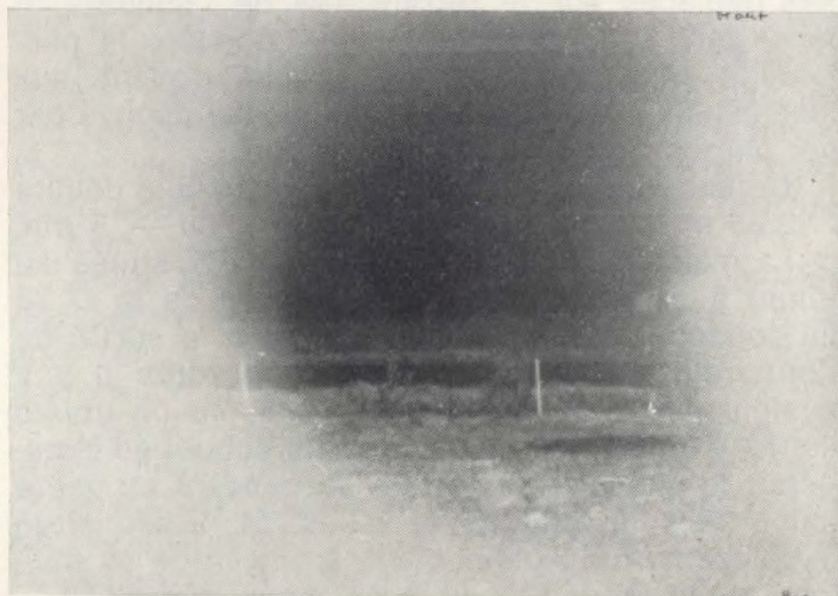
J'avais constaté en sortant de chez mes cousins que le ciel était très étoilé, dégagé, et vraiment clair. Après cette observation de ma fenêtre le ciel était toujours étoilé, et même beaucoup plus m'a-t-il semblé. Beaucoup d'étoiles étaient dans le ciel, légèrement plus grosses que celles que l'on perçoit habituellement, et ces étoiles semblaient disparaître et se replacer ailleurs.

Mes photos je les ai prises un peu plus tard. C'est-à-dire que, quand j'ai vu ce phénomène j'ai dit à ma femme de ne pas surtout allumer de lumière et je suis allé dans la pièce derrière où je range mon matériel photo. Le temps de revenir, de monter mon matériel et de prendre des photos,



La 3^e photo de M. David : une boule monte

ça se situait vers 22:35 environ. J'ai pris plusieurs photos, espacées de 3 ou 4 mn environ. Je pense que j'ai dû faire une bêtise en montant mon flash électronique, bien qu'il ne portait pas loin étant mis en automatique avec une portée de 4 m environ. J'avais réglé mon appareil sur l'infini. Je ne sais plus l'ouverture que j'avais mise, la vitesse devait être au 1/60 ; le temps de déclenchement étant très rapide parce que le phénomène ne durait environ que deux secondes. C'est la quatrième photo qui me paraît bizarre, avec une surexposition extérieure semblant être un éclatement de différents points lumineux qui se situaient en face de la maison — ma femme ayant vu également cette boule a eu très peur. — Le halo extérieur étant surexposé on peut penser que l'éclatement avait eu lieu, ou que la séparation de ces petites boules se faisait à ce moment-là.



La 4^e photo de M. David : incompréhensible

Après cet éclatement de boule, ayant pris suffisamment de photos, je me suis recouché en fermant tout, et le phénomène continua, je pense, à se produire.

J'ai oublié de signaler que, avant de me recoucher, les deux halos principaux, le petit de gauche circulaire et le grand ovale, étaient éteints. Une petite boule, de couleur jaune et rouge à la fois,

semblait zigzaguer près du sol, sur le côté gauche à la place du halo circulaire. C'est à ce moment que je me suis recouché.

Les photos

M. David fait de la photo depuis peu. C'est pour cela qu'il a cru devoir se servir de son flash électronique pour prendre des photos. C'est dommage car, bien que le flash ne portait pas loin, il a « éteint » les halos au sol. Il l'a reconnu lui-même au cours de notre entretien.

Il a pris quatre photos. Les trois premières montrent ce qu'il appelle les « boules qui montaient au ciel ». Elles sont de différentes grosseurs sur les négatifs. Les deux premières sont vraiment trop petites pour pouvoir être tirées avec l'agrandisseur dont nous disposons à « Ouest-France ». Le tirage joint est celui de la troisième.

Il reste la quatrième qui pose un problème. A « Ouest-France » nous faisons tous les photos qui illustrent nos articles. Nous avons examiné le négatif puis le tirage, sans trouver la raison pour laquelle la lumière du flash a été littéralement rejetée sur les côtés, ne laissant au centre qu'un trou noir incompréhensible : le tirage est joint. Tout s'est passé comme si la lumière avait rencontré un obstacle qui la rejetait vers l'extérieur. Dans le trou noir on distingue quelques détails de paysage, mais de façon très diffuse.

M. Favrou et moi sommes allés avec M. David explorer le terrain qui descend vers la vallée, sans résultat, nous n'avons relevé aucune trace.

Le 24 mars je suis allé survoler les lieux en avion : même résultat négatif en ce qui concerne des traces éventuelles. Une photo aérienne est jointe

N.D.L.R. — La lecture de ce rapport me laisse sur ma faim. Les descriptions de M. David, bien que nombreuses, ne disent pas tout. Il est fait état par exemple de halos principaux, ce qui laisse supposer des halos secondaires qui sont confirmés par des halos au sol, et nous n'apprenons ni leur nombre, ni leur emplacement, ni leur aspect, ni leurs mouvements éventuels. C'est toute une tranche importante du phénomène qui n'est pas décrite

Et je suis effaré de constater, alors qu'un phénomène, que l'on peut qualifier d'extraordinaire et d'exceptionnel, se déroule comme un spectacle à 150 m de sa fenêtre, comme aux premières loges, il va tranquillement se coucher... laissant là le spectacle et fermant soigneusement sa fenêtre. On ne peut pas accuser M. David d'être un passionné, dévoré de curiosité. C'est probablement ce qui fait la sincérité de son récit, cette absence totale de passion que, personnellement, je ne comprends pas. Peut-être son état de santé — il est en convalescence — en est-il la cause.

La quatrième photo pose un problème. La lumière du flash ne devrait pas être visible, or elle l'est autour d'une zone centrale où elle n'apparaît pas. Si elle est visible, et seulement elle, c'est qu'elle a rencontré un obstacle qui l'a réfléchi, à moins que ce soit cet obstacle qui est lui-même lumineux, et c'est probablement la réalité. Cela se passe comme si l'on se trouvait devant un nuage en expansion, lumineux, ionisé par exemple autour d'un phénomène central. Car, il semble

bien qu'il y a quelque chose dans ce « trou noir », quelque chose qui laisse apparaître le paysage, mais flou par rapport à l'autre photo, la troisième. Je ne peux aller plus loin, sinon constater que la chose est très près du témoin en deça de la route.

Saint-Prouhant est sur une faille, Montsireigne est à 700 m d'extrémité à extrémité de Saint-Prouhant (2 km de centre à centre). Chantonay est sur faille aussi. Ces failles font partie du complexe qui se développe de la Bretagne, longeant les côtes en direction de Nantes et du Massif Central, mis en évidence également par photo de satellite (Sciences et Vie, février 1975). La source de Réaumur (château dont fut le propriétaire le grand physicien Réaumur), fontaine ferrugineuse dans la prairie du château, est à proximité de la même faille de Saint-Prouhant.

MM. Favrou et Robert ont parfaitement raison de mentionner l'observation du cigare de Saint-Prouhant qui est signalée notamment dans « Ouest-France » du 22 septembre 1954, dans le ciel de Saint-Prouhant et... Montsireigne. Un autre, sans référence autre que M. Samson, est signalé dix jours après, le 24 septembre 1954 à Sigournais (à 7 km), un présumé atterrissage à Chantonay le 6-10-1954.

Il semble bien que l'on assiste à un retour sur les lieux d'observations de 1954 que nous tâchons de mettre en lumière dès que j'en aurais le temps, grâce à l'important travail de recherches d'archives, qui a été fait et qui se poursuit, qui a permis de doubler le nombre d'observations autrefois recensées avec des moyens moins importants. Ce fait peut être très important, s'ajoutant à d'autres, et mérite attention.

Il faut signaler que le 27 septembre 1973 une autre observation a été faite à Chantonay.

La chapelle de la Vierge à Réaumur est signalée dans les vieux guides comme un lieu de pèlerinage dont la raison n'est pas indiquée, tandis qu'à Saint-Michel - Mont Mercure (vue immense favorable aux observations) est signalée une église monumentale sur l'emplacement qu'occupait à l'époque gallo-romaine un temple dédié à Mercure (285 m d'altitude). Le Puy Crapeau, près de Pouzauges (source minérale), 285 m d'altitude, est signalé comme le point le plus haut des Alpes Vendéennes (10 km de Saint-Prouhant - 100 m d'altitude).

F. LAGARDE

Un Goniomètre de Poche

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au Siège de LDLN : 1,60 F franco ; règlement en timbres accepté.

LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (suite 5)

par M. Jose-Thomas RAMIREZ Y BARBERO

2.1.4. — Diagramme de distribution des lieux d'observation :

Après avoir étudié les lieux d'observations du phénomène OVNI sur des vagues antérieures, plusieurs auteurs (1) en concluent que, de la même façon qu'il y a des zones très fréquentées, il existe d'autres zones qui ne le sont pas ; ils donnent pour expliquer cela des raisons très diverses (raisons à caractère stratégique, etc.).

A. Ribera (2) signale, en se fondant sur la vague espagnole de 1950, deux grandes zones qui ne sont pas fréquentées par les OVNI : Extremadura et les Pyrénées.

Voyons s'il en est de même en ce qui concerne les 109 cas d'activité OVNI qui composent le FEP-74.

Une première étude réalisée par provinces nous montre que 32 de ces provinces ont fait état d'observations d'OVNI, comme le reflète le tableau ci-dessous :

N°	Province	Nbre de cas	% approx.
01	CADIZ	13	12,50 %
02	SEVILLA	10	9,50 %
03	MURCIA	10	9,50 %
04	MADRID	7	6,50 %
05	MALAGA	5	4,50 %
06	CACERES	5	4,50 %
07	BALEARES	4	3,50 %
08	TARRAGONA	4	3,50 %
09	CORDOBA	4	3,50 %
10	ALICANTE	4	3,50 %
11	BADAJOS	3	2,50 %
12	PONTEVEDRA	3	2,50 %
13	ZAMORA	3	2,50 %
14	GUIPUZCOA	3	2,50 %
15	LERIDA	3	2,50 %
16	AVILA	3	2,50 %
17	SALAMANCA	2	1,50 %
18	ZARAGOZA	2	1,50 %
19	BARCELONA	2	1,50 %
20	HUELVA	2	1,50 %
21	VALENCIA	2	1,50 %
22	CUENCA	2	1,50 %
23	GERONA	2	1,50 %
24	CANARIAS	1	0,50 %
25	LOGRONO	1	0,50 %
26	BURGOS	1	0,50 %
27	TERUEL	1	0,50 %
28	CASTELLON	1	0,50 %
29	LA CORUNA	1	0,50 %
30	LEON	1	0,50 %
31	NAVARRA	1	0,50 %
—	PORTUGAL	1	—
—	COTES ESPAGNOLES	2	—

On a considéré que le reste de l'Espagne, qui ne figure pas dans notre catalogue, n'a eu aucune observation lors du FEP-74.

En regroupant maintenant le nombre de cas et de provinces, on obtient la table II qui est la suivante :

— TABLE II —

— de 7 à 13 cas	4 provinces
— avec 5 cas	2 provinces
— avec 4 cas	4 provinces
— avec 3 cas	6 provinces
— avec 2 cas	7 provinces
— avec 1 cas	9 provinces
— avec 0 cas	Reste d'Espagne (4)

Il suffit de regarder attentivement la carte pour la Fig. I pour se rendre compte que les observations d'OVNI semblent occuper de grandes zones qui sont les suivantes :

1. — *ZONE N-S* : qui comprend Leon, Zamora, Salamanca, Caceres, Badajoz, Huelva, Sevilla, Cordoba, Malaga, Cadiz et Canarias.

2. — *ZONE NO-SE (Nord)* : qui comprend Burgos, Logrono, Navarra, Guipuzcoa, Zaragoza, Teruel, Castelon, Tarragona, Baléares, Lerida, Gerona et Barcelona.

3. — *ZONE NO-SE (Sud)* : qui comprend Salamanca, Avila, Madrid, Cuenca, Valencia, Alicante et Murcia.

4. — *ZONE ISOLEE DU NO* : qui comprend La Coruna et Pontevedra.

On peut déduire de cette étude sommaire les conclusions préliminaires suivantes :

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

— On peut déduire de la table I que la majorité des observations viennent de Cadiz (avec 13 cas, soit 12,50 %), puis de Seville et Murcia (avec 10 cas toutes les deux, soit 9,50 %).

Le fait que l'on rencontre ces maximums dans des provinces où la population est importante, doit provenir de ce qu'il y existe des centres ufologiques connus. Comme le fait remarquer V.J. Ballester-Olmos, « l'existence d'observations dans ces régions a plus de chances de parvenir à la connaissance de l'analyste à travers ces centres » (3). Cette densité plus élevée dans ces villes joue peut-être ici le rôle de mesure du nombre de faits inconnus.

— Dans la table II, on a deux séries de nombres, l'une croissante, l'autre décroissante. Elles montrent qu'il y a peu de lieux avec beaucoup d'observations, et de nombreux lieux qui ont peu d'observations.

NOTES :

(1) Plusieurs auteurs - « Les humanoïdes », Ed. Pomaire S.A., Barcelona, 1967.

(2) Ribera-Jorda A. - « La grande énigme des S.V. », Col. « El Arca de Papel », Ed. Plaza & Janes, Barcelona, 1974.

(3) Ballester-Olmos V.J. - Vallée J. - « Etude de 100 atterrissages ibériques », Stendek N° extra de juillet 1971, etc. (1b).

(4) Note de F. L. : carte non reproduite.

Il rentre chez lui. Cette nuit-là il ne dormira pas. Et pendant une semaine il dormira mal. Il semble être le plus « choqué » par l'observation. Il avoue avoir eu des frissons, puis des sueurs en face de l'objet. « Pourtant, dit-il, il m'en faut beaucoup pour me faire perdre mon sang-froid ! »

Pendant la semaine qui a suivi l'observation, il a été, dit-il « obsédé par ce qu'il a vu, même pendant la journée, malgré ses efforts pour chasser cette vision ». Il s'est senti nerveux, angoissé. C'est un garçon calme en temps ordinaire, il se qualifie lui-même de « pacifiste ». Jean-Louis également. Ils travaillaient sérieusement en classe, sortent le samedi, jamais le dimanche soir à cause de la classe le lendemain. Patrick est fils unique. Sa mère nous a dit qu'il les a réveillés en rentrant pour leur raconter ce qu'il avait vu. Les parents tout d'abord ont essayé de lui faire admettre qu'il pouvait avoir vu une voiture, mais il n'y a eu rien à faire. Et le lendemain, il en reparla à nouveau. Jean-Louis a un frère et une sœur.

A notre deuxième entrevue ils nous ont avoué, qu'en rentrant du bal ce soir-là, ils plaisantaient, disant : « Et si on faisait du stop, ce serait drôle qu'une « soucoupe volante » s'arrête pour nous prendre... ».

Tous deux avaient entendu parler d'OVNI's. Jean-Louis a même lu quelques livres, mais sans y attacher une grande importance.

Le lendemain matin, le dimanche 9, Patrick se rendit dans le champ où il avait vu ce qu'il appelle « l'engin mystérieux ». Comme nous lui demandions ce qu'il pensait trouver il répondit : « des traces... des traces de brûlures. Un engin comme celui-là a dû pour repartir fournir une poussée de gaz ou d'air comprimé qui aurait marqué le sol ». Mais il n'y avait rien... Le champ depuis a été labouré et ensemencé de maïs.

La montre de Patrick marche normalement. Celle de Jean-Louis avance de 10 mn par jour depuis l'observation (elle marchait bien avant).

Notre impression sur ces jeunes témoins est bonne. Ils ont raconté leur observation avec des mots simples, nous ont fait un récit dépouillé, criant de vérité. Les mesures qu'ils ont prises devant nous, au goniomètre, séparément, sont les mêmes à 1 ou 2 mm près. Ils ont parlé de leur observation à leurs parents seulement et Patrick à un oncle, ami de M. Coudroy père, qui mit ce dernier au courant au cours d'un repas pris en commun. C'est ainsi que nous avons été avertis et que nous avons pu commencer notre enquête le 8 mai (deux mois exactement après l'observation).

2.1.5. — Diagramme de distribution des témoins :

Pour effectuer l'étude sociologique du FEP-74, j'ai imité V.J. Ballester-Olmos, parce que l'analyse de cet aspect qu'il a présentée dans son étude de 100 cas ibériques TYPE I (1) me semble logique, rationnelle et extrêmement bien conduite.

I. — LES TEMOINS : Après un premier examen de l'échantillonnage statistique, on peut tracer le TABLEAU I pour les 109 cas du catalogue :

	Nbre de témoins	Cas	% approx.
A.	1	40	39 %
B.	2	25	24 %
C.	Plusieurs	21	20 %
D.	Nombreux	8	7 %
E.	3	8	7 %
F.	4	7	6 %

Le diagramme correspondant est représenté dans la Fig. I.

129 témoins sont connus et un nombre indéterminé, que je situe en gros entre 500 et 1 000 (en supposant que nombreux = environ 100 et plusieurs témoins = 6), ne l'est pas.

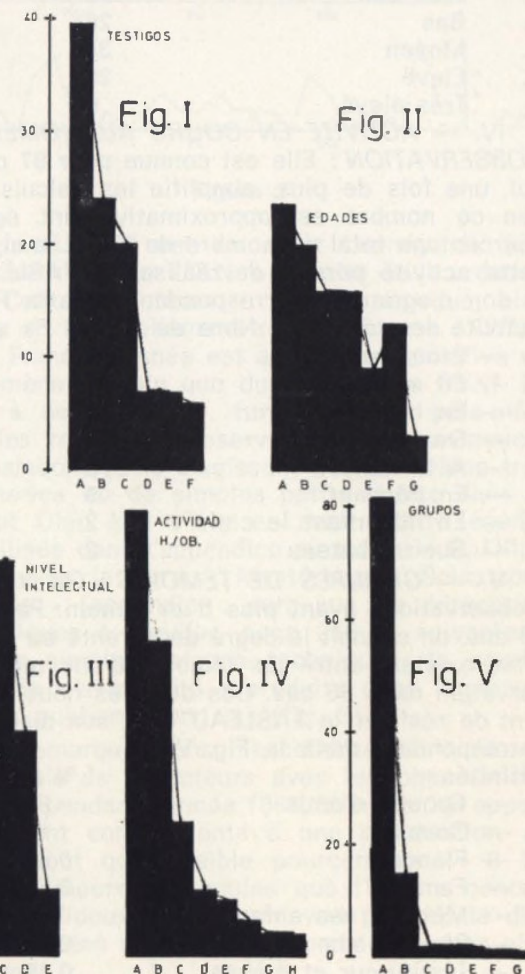
De ces 129 témoins connus, 96 (parmi lesquels 85 étaient de sexe masculin et 11 de sexe féminin) donnèrent leur nom et 33 voulurent garder l'anonymat (21 personnes de S F et 2 de S M).

Tout cela donne un total de 106 témoins de sexe masculin (91 % environ) pour 23 témoins de sexe féminin (9 % environ).

II. — DISTRIBUTION DES AGES : L'âge des témoins n'est connu que dans 45 cas, ce qui constitue un échantillon plutôt faible pour une étude statistique. Cependant, on l'a fait figurer dans le TABLEAU II et dans le diagramme de la Fig. II.

	Agés	Cas	% approx.
A.	de 10 à 20	11	23 %
B.	de 20 à 30	9	20 %
C.	de 30 à 40	7	16 %
D.	de 40 à 50	7	16 %
E.	de 50 à 60	4	9 %
F.	de 60 à 70	6	13 %
G.	+ de 70	1	3 %

DIAGRAMAS TESTIGOS en %



III. — *PROFESSION / NIVEAU INTELLECTUEL* : On connaît la profession ou l'activité habituelle de 97 témoins, ce qui fait que le pourcentage approximatif est égal au nombre de cas.

Le niveau intellectuel des témoins, connu uniquement d'après leur profession, est assez difficile à évaluer C'est pour cela que j'ai regroupé, de façon subjective, les professions par niveaux intellectuels qui ne reflètent pas forcément la réalité. Cependant je crois avoir fait la distinction maximum en réalisant la table suivante :

A. — *TRES BAS* : Eboueur, artisan, agriculteur, ouvrier sans qualification, manœuvre.

B. — *BAS* : Chauffeur de taxi, transporteur, chauffeur privé, pêcheur, pâtissier, coiffeur, maîtresse de maison, mécanicien, électricien, soudeur, garçon de café, gardien, gendarme et militaires non gradés, écoliers.

C. — *MOYEN* : Industriel, moniteur d'éducation physique, fonctionnaire, employé, agent de commerce, radio amateur, photographe, représentant.

D. — *ELEVE* : Instituteur, étudiant, infirmier, artiste, journaliste, cadre.

E. — *TRES ELEVE* : Professeur, cadres civils et militaires, carrières universitaires, licencié, docteur.

A partir de cette table des valeurs, j'ai réalisé le TABLEAU III et le diagramme correspondant dans la Fig. III.

— TABLEAU III —

Niveau intellectuel	Nbre de cas et % approx.
A. Très bas	10
B. Bas	26
C. Moyen	35
D. Elevé	20
E. Très élevé	6

IV. — *ACTIVITE EN COURS AU MOMENT DE L'OBSERVATION* : Elle est connue pour 97 cas, ce qui, une fois de plus, simplifie les calculs, puisque ce nombre est approximativement égal au pourcentage total du nombre de cas. L'analyse de cette activité permet de réaliser le TABLEAU IV et son diagramme correspondant dans la Fig. IV.

Activité des témoins	Nbre de cas et % approx.
A. — Promenade	39
B. — En conduisant	28
C. — En travaillant	12
D. — De service	6
E. — A la maison	5
F. — En pêchant	3
G. — En observant le ciel	2
H. — Sur un bateau	2

V. — *GROUPE DE TEMOINS* : On a 69 cas d'observations ayant plus d'un témoin. Parmi ces 69 cas, on connaît le degré de parenté ou les affinités existant entre les témoins d'une même observation dans 66 cas. Ces données nous permettent de réaliser le TABLEAU V et son diagramme correspondant dans la Fig. V.

Affinités	Cas	% approx.
A. — Groupe d'amis	46	83 %
B. — Couple	12	15 %
C. — Fiancés	2	0,50 %
D. — Famille	2	0,50 %
E. — Mère et ses enfants	2	0,50 %
F. — Père et son fils	1	0,25 %
G. — Instituteur et élèves	1	0,25 %

De toute cette étude sociologique des témoins du FEP-74, on peut déduire les conclusions préliminaires suivantes :

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

- Sur les 109 cas sélectionnés, 40 (39 % environ) correspondent à des observations de témoins seuls, ce qui constitue le maximum de la distribution témoins/nbre de cas.
- Parmi les 129 témoins connus, 106 étaient de sexe masculin (91 %) et 23 de sexe féminin (9 %), ce qui indique une nette supériorité de l'effectif des premiers.
- Sur les 45 cas dont l'âge des témoins est connu, 22 (43 %) correspondent à des personnes jeunes, dont l'âge est compris entre 10 et 30 ans.
- Sur les 97 cas pour lesquels l'activité des témoins au moment de l'observation est connue, il y avait 39 % des témoins qui se promenaient et 28 % qui conduisaient, le reste avait des activités diverses normales.
- Dans les 97 cas pour lesquels la profession des témoins est connue, 35 % de ceux-ci possédaient un niveau culturel moyen.
- Sur les 66 cas pour lesquels les affinités ou le degré de parenté qui unissaient les témoins sont connus, 46 observations (83 %) ont été faites par des groupes d'amis.
- Les distributions indiquent que le FEP-74 a eu du point de vue sociologique un déroulement parallèle aux précédentes vagues. Ces distributions sont bonnes puisqu'elles reflètent la caractéristique de la population espagnole, c'est-à-dire le mélange et la superposition des niveaux culturels, des groupes d'âges, etc...
- On retrouve dans le FEP-74 la règle selon laquelle plus le témoin est cultivé, plus il est réticent à ce que son observation soit publiée.

NOTES :

- (1) BALLESTER OLMOS V. J. - VALLEE J. — « Sociologie des atterrissages ibériques » dans « Etude de 100 atterrissages ibériques ». Cette étude fut publiée simultanément :
En 1971 : — STENDEK (décembre)
— Lumières dans la Nuit
— F.S.R. (UFO'S in two worlds)
En 1972 : — Traduction de l'œuvre du Dr Vallée : « Passeport pour Magonia ». Col. « Otros Mundos ». Ed. Plaza et Janes. Barcelona, mai.

(à suivre)

Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.

OVNI - LUNE ET CORRÉLATIONS

par M. MONNERIE, sur une étude de J.-C. DUFOUR

On se souvient de l'excellente étude de M. Dufour sur les célébrités et la ligne BAVIC — LDLN n° 132, février 1974.

Cette étude, qui a pu laisser sceptiques quelques Ufologues, est actuellement corroborée par une vérification sur ordinateur (menée par Ph. Tournier), que nous ne manquerons pas de publier prochainement.

En attendant, infatigable, M. Dufour s'est penché sur d'autres relations possibles — ce sont les corrélations astronomiques qui font l'objet de sa nouvelle étude.

Les corrélations astronomiques ont tenté bien des chercheurs, hélas sans succès, même avec l'aide d'ordinateurs (étude sur 1.000 témoignages — Cl. Poher).

M. Dufour a relevé 368 observations européennes du 25-01-71 au 8-09-74. Ces observations ont été réparties en quatre groupes, selon la phase de Lune pendant laquelle elles ont eu lieu — les groupes ont les suivants :

Premier quartier :

du jour du P. Q. à la pleine Lune

Pleine Lune :

du jour de la P. L. au dernier quartier

Dernier quartier :

du jour du D. Q. à la nouvelle Lune

Nouvelle Lune :

du jour de la N. L. au P. Q.

La courbe obtenue par M. Dufour (fig. 1)

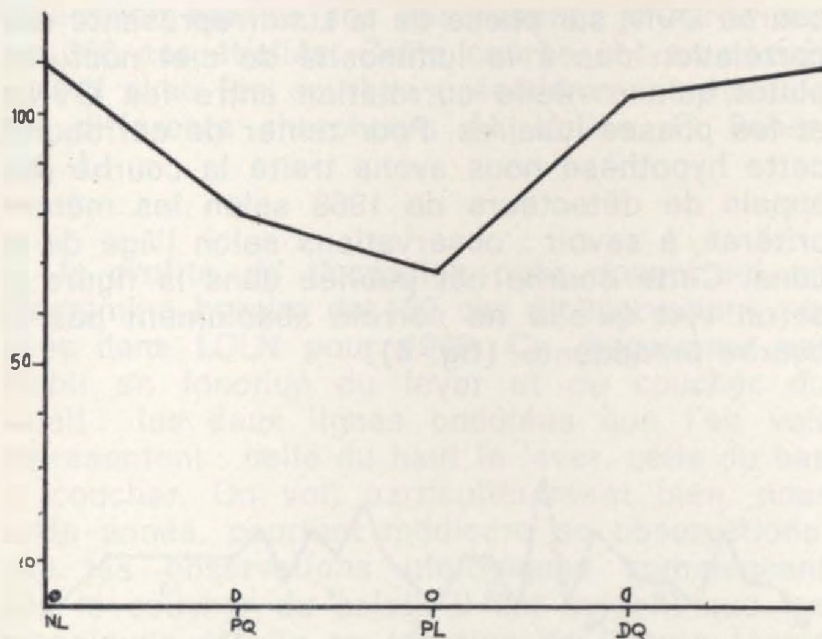


Figure 1

montre un net excès d'observations d'OVNIs en période de nouvelle Lune. Toutefois, il s'interroge sur la signification de cette particularité.

Pour tenter de répondre à cette question, j'ai repris la courbe en pointant, cette fois, chaque jour de la lunaison, et par année.

En procédant ainsi les courbes paraissent bien moins probantes pour 1971 et 1973. Pour 1972, 1974 et les quatre années ensemble on retrouve l'excès d'observations entre le premier quartier et le dernier (fig. 2).

Afin d'essayer de comprendre les particularités de ces courbes, il fallait recommencer sur d'autres années et j'ai choisi la courbe de 1968 qui a un certain nombre de paramètres déjà étudiés.

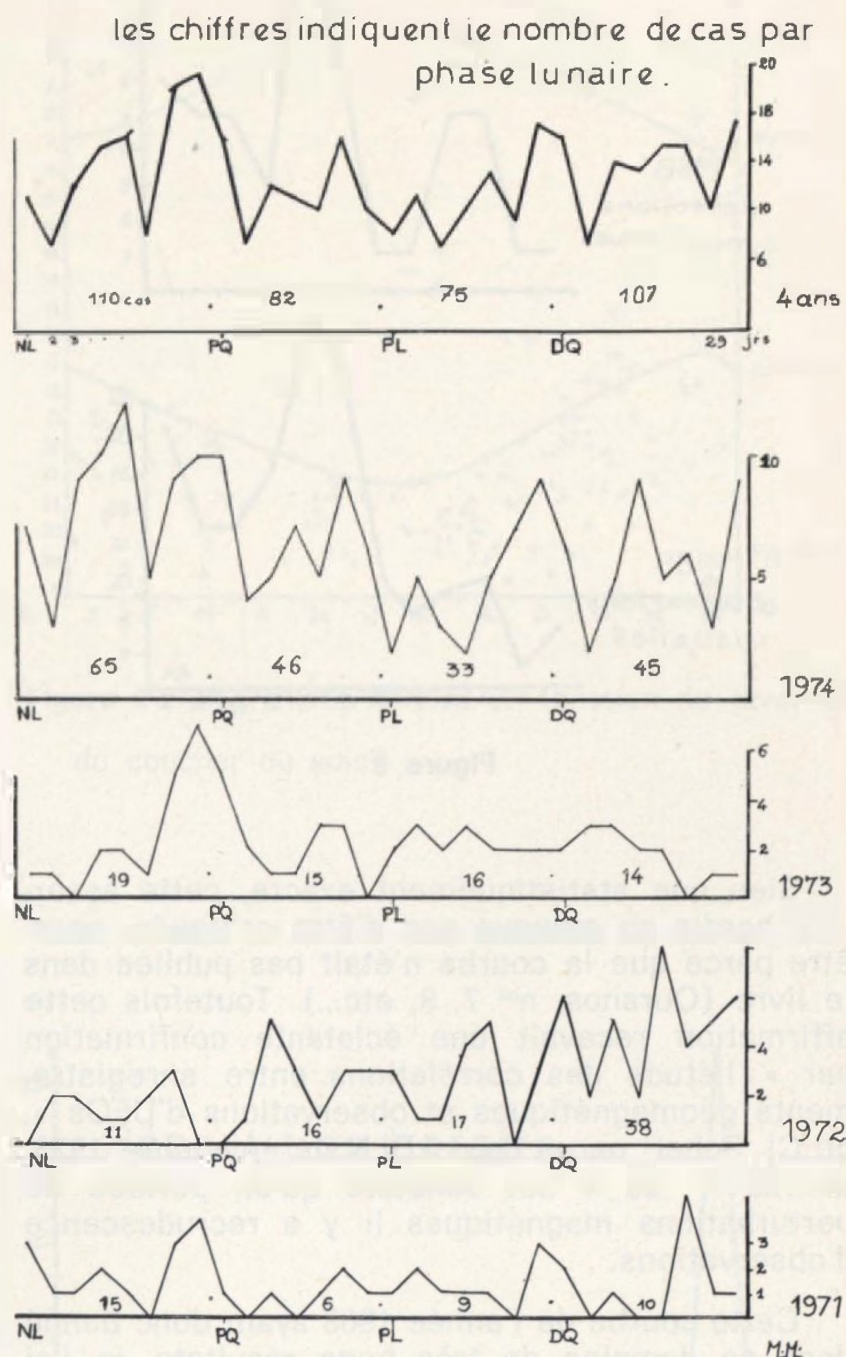


Figure 2

L'année 1968 est en effet l'année de fort enthousiasme pour LDLN, à la suite de la création de « Contact Lecteurs ». A cette époque, bien qu'il y ait eu réellement recrudescence d'OVNIs sur la France, l'année est aussi représentative du phénomène humain que du phénomène OVNI. En effet, à cette époque, furent publiés pêle-mêle tous les rapports d'observations qui parvenaient au Chambon, qu'ils s'agissent d'observations très structurées ou de simples petits points dans le ciel, et Dieu sait s'il y en avait. Cette courbe est utilisée dans l'appendice au texte de R. Ollier publié dans le livre « Mystérieuses Soucoupes Volantes » (appendice : note sur les détecteurs magnétiques à aiguille, page 246 et suivantes). Pour de simples raisons techniques, la courbe annoncée n'a pas été reproduite dans l'ouvrage, nous la publions donc ici (fig. 3).

On remarque donc l'excellente concordance des appels de détecteurs avec les observations visuelles pendant l'année 1968, bien que les appels exactement concomitants à une observation ne représentent qu'un faible pourcentage — 8 %. Il n'en demeure pas moins que l'exacte concordance des deux courbes m'avait permis de dire que 46 % des appels correspondaient à des phénomènes.

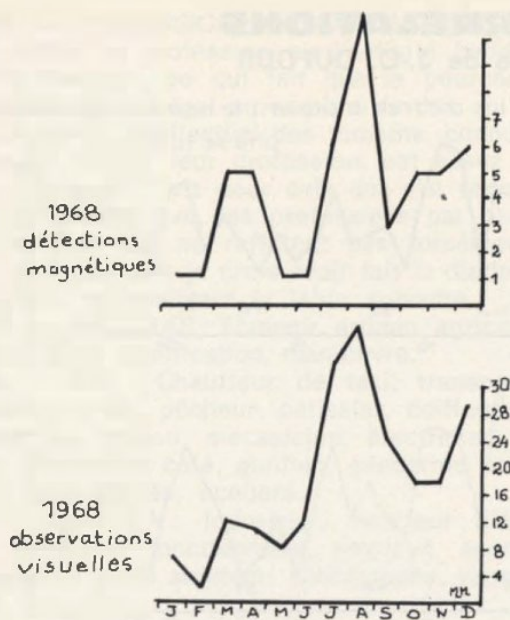


Figure 3

Bien que statistiquement exacte, cette assertion hardie ne manqua pas d'être critiquée, peut-être parce que la courbe n'était pas publiée dans le livre (Ouranos, nos 7, 8, etc...). Toutefois cette affirmation recevait une éclatante confirmation par « l'étude des corrélations entre enregistrements géomagnétiques et observations d'OVNI », de Cl. Poher, parue dans LDLN de novembre 1973, n° 129 — où il est constaté qu'en période de perturbations magnétiques il y a recrudescence d'observations.

Cette courbe de l'année 1968 ayant donc donné dans ce domaine de très bons résultats, je l'ai utilisée pour confirmer le travail de M. Dufour (fig. 4). Avec cette courbe traitée cette fois par âge lunaire on retrouve, encore plus marquée, la courbe obtenue par l'étude des cas de 1971 à 1974. Les proportions par quartier lunaire sont à peu de choses près semblables et on remarque une absence quasi totale aux alentours de la pleine Lune, il est même remarquable que le jour précédant la pleine Lune, soit le 15^e jour de la lunaison, il n'y a aucune observation et ce, sur 13 lunaisons et 223 observations dans l'année !

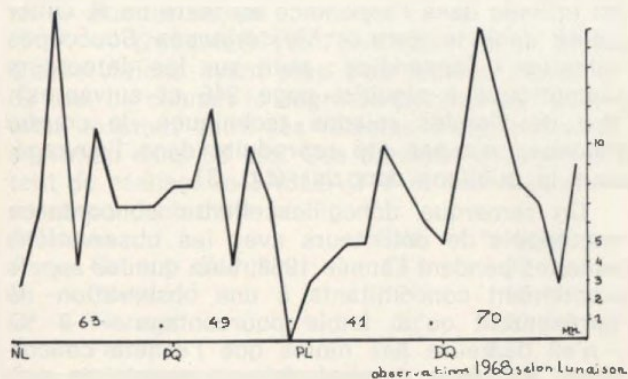


Figure 4

Que peut-on conclure d'une telle répartition d'observations, sachant que la courbe de 1968 comporte certainement un assez grand nombre de confusions ? Pour l'instant et en admettant qu'aucune autre corrélation ne vienne s'ajouter, je suis d'accord avec la proposition que M. Dufour fait lui-même pour expliquer son travail, à savoir que pendant les périodes où la lune est absente de notre ciel, celui-ci est suffisamment noir pour qu'on puisse y observer les plus petits objets lumineux, qu'ils soient réellement des OVNI, ou des satellites artificiels, des avions et tous ces phénomènes habituels qui entraînent de nombreuses confusions.

Un point particulier me permet de me renforcer dans cette opinion, en effet la majorité des observations entre la nouvelle Lune et la pleine Lune sont des observations faites pendant les mois de novembre et de décembre, or au mois de novembre et de décembre le soleil se couche tôt le soir, la Lune qui le suit se couche également tôt, laissant un ciel parfaitement noir aux heures maximales d'observation humaine. Par contre la majorité des observations entre la pleine Lune et la nouvelle Lune sont des observations des mois de juillet et août, là le soleil se couche très tard et la Lune encore plus, et c'est plutôt pendant les périodes de dernier quartier, lorsque la Lune est du matin que le ciel reste sombre le soir et permet l'observation d'objets faibles en luminosité.

En conclusion, nous pouvons dire que cette courbe OVNI sur phase de la Lune représente une corrélation due à la luminosité du ciel nocturne plutôt qu'une réelle corrélation entre les OVNI et les phases lunaires. Pour tenter de corroborer cette hypothèse nous avons traité la courbe des appels de détecteurs de 1968 selon les mêmes critères, à savoir : observations selon l'âge de la Lune. Cette courbe est publiée dans la figure 5, et on voit qu'elle ne corrèle absolument pas la courbe précédente (fig. 4).

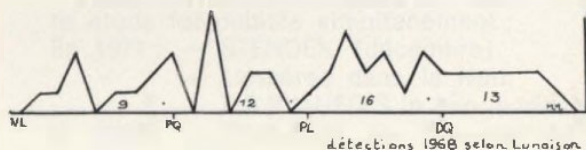


Figure 5

Cela attire une remarque : la corrélation étant très bonne au niveau statistique de l'année (fig. 3), médiocre au niveau journalier et sachant qu'il y a parmi les observations un très grand nombre de confusions, on est en droit de se demander si une perturbation magnétique générale n'entraîne pas un certain nombre d'observations réelles et aussi un certain nombre de confusions. Il y a peut-être là une approche du phénomène dans un domaine auquel on pense depuis longtemps et que l'on ose enfin aborder (l'éditorial de M. Lagarde dans LDLN n° 143, mars 1975).

Dans quelle mesure une perturbation magnétique générale entraîne-t-elle des observations dont un grand nombre sont des confusions avérées ? A ce point il est juste de se poser quelques questions. Le phénomène OVNI serait plus compliqué qu'il n'y paraît et entraînerait une perturbation générale instrumentalement décelable et provoquant chez nous, terrestres, des observations vraies et fausses.

A ce moment la notion d'observations réelles d'objets perd sa signification et on en revient à l'éditorial de F. Lagarde et aux précautions d'Hynek dans la préface de son livre, qui fait une subtile différence entre un observateur et un témoin de manifestation d'OVNI.

Mais je ne suis pas spécialiste du magnétisme et je ne voudrais pas empiéter sur le domaine du voisin (sport qui se pratique beaucoup en ufologie et un peu à LDLN). Néanmoins, j'offre à ces spécialistes une pensée du plus spécialiste d'entre nous, J. Allen Hynek : « plus souvent encore, cependant, ce sont les philosophes qui entrevoient avant les savants, qu'absorbent les problèmes immédiats, les limitations de leur époque » (page 10 du livre « les Objets Volants Non Identifiés »).

De son étude, M. Dufour tire un deuxième graphique que nous publions ici (fig. 7) ; c'est une répartition horaire des observations d'OVNIs sur les 368 cas étudiés. Cette courbe est en parfait accord avec les courbes précédemment établies par différents chercheurs (J. Vallée, C. Poher, etc...).

Je profite de l'occasion pour donner ici un diagramme horaire de 150 cas d'observations publiés dans LDLN pour 1969. Ce diagramme est établi en fonction du lever et du coucher du soleil : les deux lignes ondulées que l'on voit représentent : celle du haut le lever, celle du bas le coucher. On voit particulièrement bien, pour cette année, pourtant médiocre en observations, que les observations ufologiques commencent dès le coucher du soleil. Il est évident que les graphiques établis en fonction de l'heure légale ne rendent pas exactement compte de cette particularité, et je suggère à tous ceux qui feront des courbes de ce type de tenir compte de l'heure du coucher du soleil, qui semble être un élément dominant dans le phénomène OVNI.

En guise de conclusion il semble bien que la courbe lunaire des observations d'OVNIs ne soit due qu'à la nécessité d'un ciel noir. Mais toutefois on remarque sur ces différentes courbes un certain nombre de pics constants dans le temps ; par exemple, 5 jours après la pleine Lune, 3 jours avant la pleine Lune, 2 jours avant le dernier quartier et 3 jours après ; est-ce que ces pics ne sont que des hasards ou représentent-ils une particularité du phénomène ? il serait peut-être nécessaire de poursuivre cette étude. Mais l'expérience

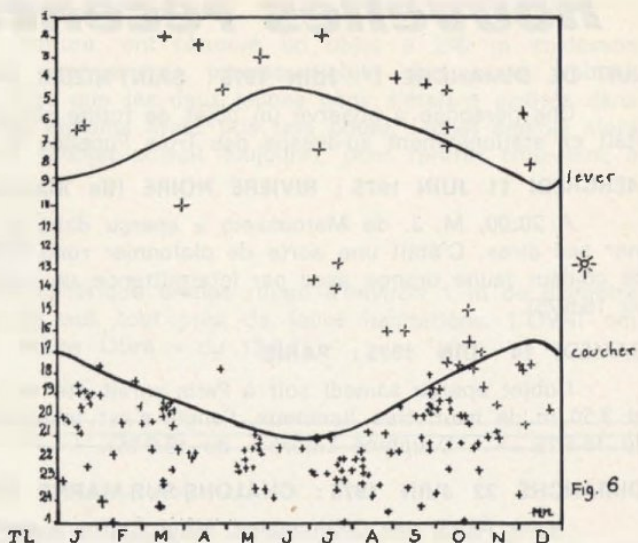


Figure 6 : diagramme horaire en fonction du lever et du coucher du soleil.

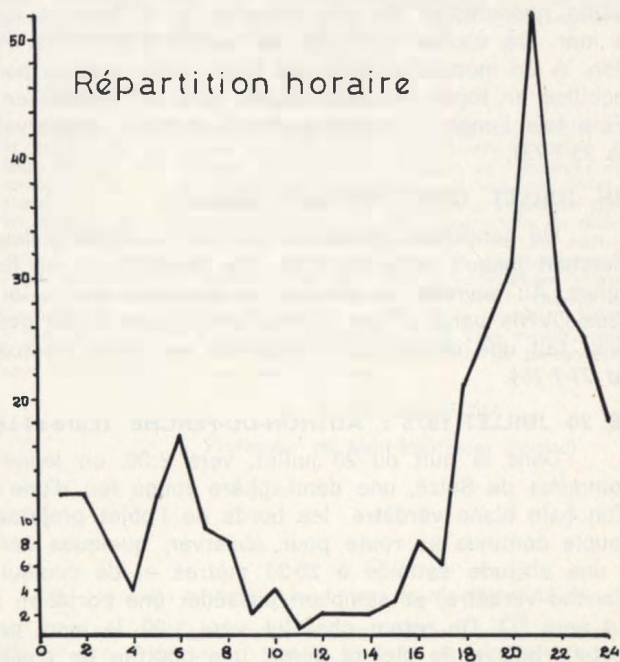


Figure 7

nous a appris, dans l'étude des corrélations astronomiques, qu'il y a beaucoup à se méfier, en effet le phénomène OVNI étant lié au coucher du soleil, on peut retrouver ce rythme dans d'autres courbes qui de ce fait ne sont pas spécifiques de l'élément étudié.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

NUIT DE DIMANCHE 1^{er} JUIN 1975 : SAINT-NIZIER (Isère)

Une personne a observé un objet de forme allongée et de couleur blanchâtre. De contours flous, l'objet était en stationnement au-dessus des Trois Pucelles (« Dauphiné Libéré » du 6-6-75).

MERCREDI 11 JUIN 1975 : RIVIERE NOIRE (Ile Maurice)

A 20:00, M. J. de Maroussem a aperçu dans le ciel un objet très lumineux. Sept témoins peuvent confirmer ses dires. C'était une sorte de plafonnier rond brillant se déplaçant tantôt lentement, tantôt à vitesse folle, de couleur jaune orange avec par intermittence un cercle rouge en auréole (« Le Journal de l'Ile de la Réunion » du 18-6-75).

SAMEDI 14 JUIN 1975 : PARIS

L'objet aperçu samedi soir à Paris aurait été vu par deux jeunes gens de l'Oise. Losange de 8 m de long et 3,50 m de haut, très lumineux, l'engin s'est immobilisé vers 23:30 à environ 2,50 m du sol (« Ouest France » du 18-6-75 — « Dauphiné Libéré » du 18-6-75).

DIMANCHE 22 JUIN 1975 : CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

Vers 10:05, une Châlonnaise, Mme Coiffé, avertit son mari qu'un objet lumineux se déplaçait du N au S dans le ciel. L'observation dura plus d'une minute. C'était une boule uniformément orange brillant, avançant sans bruit à une altitude qui n'a pu être définie. Le couple a eu l'impression que la boule émettait des rayons lumineux intenses, avant de retrouver sa couleur orange initiale, et disparaître (« L'Union » du 24-6-75).

JEUDI 26 JUIN 1975 : SAINT-GENCE (Haute-Vienne)

Vers 22:00, un inspecteur général d'une grande administration a aperçu une lueur blafarde traversant le ciel d'E au S-E. L'engin, en se rapprochant, paraissait comme un triangle aux bords scintillants, muni d'un fort clignotant. Evoluant à haute altitude, selon le témoin, l'objet paraissait énorme (« Centre Presse », fin juin 75).

17 JUILLET 1975 : SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée)

Dans la nuit, vers minuit 30, deux groupes de témoins ont pu observer à quelques km de distance, le même phénomène. Un des témoins, M. P. Dars, a aperçu, au-dessus de l'horizon, un disque perpendiculaire à la mer. De couleur orangée, de contours distincts, l'objet semblait changer de forme au cours de sa progression. A un moment donné, une barre noire sembla partager le disque en son diamètre, et l'objet s'est alors immobilisé en forme de demi-disque, puis est reparti en direction de Noirmoutier. Après s'être stabilisé une dernière fois l'engin a repris sa forme initiale. L'observation de M. Dars dura environ 15 minutes (« Ouest France » du 23-7-75).

FIN JUILLET 1975 : REVIGNY (Meuse)

Un gendarme, Michel Flouret, a pu prendre deux photos d'OVNI à basse altitude. Vers 21:45, le témoin marchait jusqu'à la sortie d'un bois quand il vit un halo lumineux à faible hauteur, mais à une distance indéterminée. Au moment de prendre la deuxième photo, la lueur s'est atténuée en s'élevant, le témoin a pu distinguer deux OVNI partant à une vitesse prodigieuse et se perdre dans la nuit. En novembre dernier, un autre gendarme avait fait une observation semblable au même endroit, mais il n'en a fait part qu'aujourd'hui (« France Soir » du 27-7-75).

LE 20 JUILLET 1975 : AUTHON-DU-PERCHE (Eure-et-Loire)

Dans la nuit du 20 juillet, vers 2:30, un jeune couple d'Authon aperçut au-dessus d'un hameau de la commune de Soizé, une demi-sphère rouge feu d'une dizaine de mètres, paraissant stationnée à 2 km. Entourés d'un halo blanc verdâtre, les bords de l'objet projetaient des étincelles rouge feu. Pensant à un incendie, le couple continua sa route pour observer, quelques centaines de mètres plus loin, un objet en forme de cigare, à une altitude estimée à 20-30 mètres et de couleur rouge feu, la partie supérieure émettant une lumière blanche verdâtre, et semblant posséder une porte en son centre ; l'objet prit rapidement de l'altitude et disparut vers l'O. De retour chez lui, vers 3:00, le mari, par la fenêtre de sa chambre, vit comme une lueur de projecteur balayer le ciel et sentit une bouffée de chaleur au visage quand le faisceau frappa dans sa direction. Effrayé, le couple referma vite la fenêtre. « Ouest-France » fin Juillet 75).

LE 25 JUILLET 1975 : NORD DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ (Var)

De 20:45 à 21:00, M. A. Clavel a observé un objet ovale, rouge orange, immobile dans le ciel durant plus de 10 minutes, puis se déplaçant de bas en haut et de droite à gauche. Accompagné d'une traînée violette l'engin disparut derrière la colline (« Nice Matin Var » du 27-7-75).

8 AOUT 1975 : LOUBEYRAT (Puy-de-Dôme)

Vers 2:10 du matin, alors que M. Laplace, campant avec sa femme, était sorti de sa tente, il fut témoin de l'apparition d'une soucoupe, immobile, orangée, dont le diamètre apparent était le 1/4 de la lune. Tous deux purent l'observer durant près de 9 minutes. L'objet se déplaça sur son axe, se mit à plat, puis commença à monter obliquement, d'abord lentement, puis à une vitesse vertigineuse ; c'est alors qu'elle disparut aux yeux des témoins. Un autre témoin aurait observé le même phénomène à plusieurs kilomètres de là (« Centre Dimanche » du 7-8-75).

Vers 23:30, deux jeunes militaires, au volant de leur voiture, ont observé un objet à 200 m au-dessus d'un talus, sur leur gauche. De la forme d'une demi-sphère, orange très intense, l'objet diminuait de volume lorsque les jeunes gens ralentirent, puis disparut. Mais alors que les deux jeunes gens s'étaient arrêtés dans un virage, l'objet réapparut et se rapprocha d'eux ; l'un des témoins ayant pris une photo, l'objet sembla alors foncer sur le véhicule. Les témoins, effrayés, redémarrèrent (l'objet suivait toujours), pour rentrer chez eux, à Andelot (« L'Union » du 18-8-75).

DIMANCHE 17 AOUT 1975 : ECRANVILLE (Seine-Maritime)

Vers 22:00, plusieurs témoins ont observé une forme sphérique orange rouge d'environ 1 m de diamètre avec deux pieds lumineux à la base, stationnant à 80 cm du sol, tout près de leurs habitations. L'OVNI est reparti très rapidement, aucune trave n'a été retrouvée (« Havre Libre » du 13-8-75).

Courrier

● Voilà un certain temps que je me passionne pour le problème OVNI, et en tant que mathématicien je suis fort choqué par le fait qu'une forte proportion d'apparitions d'OVNI avec ou sans humanoïdes ne trouve d'explication que par le biais de la psychologie. Il est exact qu'au sujet de certains contacts probablement véritables, les révélations faites par les entités ou humanoïdes sont tout à fait contradictoires, souvent fausses ou banales ; il est rare qu'au cours d'un tel contact une nouveauté profonde et digne d'être prise au sérieux soit enregistrée. D'autre part certaines entités sont une parodie de nos cosmonautes ; il arrive qu'elles se présentent en chaussures de tennis, sans parler de leur costume tant il est burlesque.

Nous sommes arrivés à un point où une certaine classification peut être faite à condition de faire appel à la psychologie. Je m'explique, des psychologues tel M. Talamonte dans son livre très sérieux et fort probant « Univers interdit » nous parlent d'un univers encore peu connu, bien qu'infiniment riche, qu'ils appellent l'univers psychique dont l'existence est immédiatement liée au « moi profond » de l'inconscient. J'ai ainsi révélé l'existence d'une gigantesque puissance souterraine à laquelle on accéderait par le rêve ou l'état de transe correspondant à un état second du « moi ». J'ai dit puissance souterraine car ces divers états dont je viens de parler peuvent créer des résurgences sur notre monde physique à trois dimensions.

Des études approfondies de la part de professeurs d'université ont permis de révéler qu'il peut y avoir apparition de fantôme (ou être non uniquement physique) à l'issue d'un rêve ou d'un état de pensée particulier, je cite textuellement la phrase du professeur Hornel Hart : « des apparitions de personnes vivantes ont été vues en des lieux que ces personnes, en ce moment, voyaient en rêve, ou vers lesquels elles orientaient activement leurs pensées ». Il est essentiel d'aller jusqu'au bout et de dire que ces apparitions de personnes vivantes peuvent être une transformation de leur auteur ! c'est-à-dire une transformation si profonde de l'individu qu'on peut ne pas le reconnaître ! Au cours d'expériences menées avec un grand sérieux par un médium, auxquelles assistaient des scientifiques non crédules, des fantômes ont ainsi fait leur apparition ; au cours d'une de ces expériences une bande d'enfants est apparue qui s'est mise à jouer avec divers instruments de musique, dans une autre séance ce fut un ours qui faisait craquer le sol sous son poids ; comme celui-ci devenait menaçant il a fallu rallumer la lumière (ces expériences se faisant dans la nuit) et réveiller le médium, c'est-à-dire le ramener à notre univers physique par son « moi conscient ». Je le répète

les sources d'informations sont sérieuses et de nombreux cas de ce type produit par le « moi profond » ont été constatés par des gens dont la bonne foi est parfaite ; pour ceux qu'il est difficile de convaincre j'ajouterais le cas d'un officier italien qui, durant la guerre de 1917 fut blessé aux mains et apparut au même moment à sa sœur dans sa lointaine maison de famille, en uniforme les bras ensanglantés. Juste avant cette apparition les vitres s'étaient brisées et des livres étaient tombés à terre. Cette fantastique révélation de tout un univers psychique parfois en interaction avec notre univers physique à trois dimensions éclaire d'un jour nouveau bon nombre de phénomènes OVNI, je ne dis pas, tous !

Conclusion :

Depuis quelque temps dans LDLN on parle des ondes de la pensée et de l'état psychologique de témoins d'OVNI, il faut à mon avis pousser davantage les portes de l'inconnu et remarquer que : des personnes passionnées de voyages interplanétaires et de science-fiction, des savants préoccupés par les dangers de notre époque nucléaire, des expériences de télépathie alimentent l'immense univers psychique dont une partie infime se matérialise sous forme de lumières éventuellement vives, d'objets non identifiés et bien sûr d'humanoïdes (fantômes). Remarquer l'évolution et l'allure des OVNI depuis le Zeppelin forme classique de la fin du 19^e siècle jusqu'à l'OVNI actuel en parallèle avec notre évolution. Tout ceci expliquerait que bon nombre de témoignages sur les OVNI se présentent sous forme d'une parodie de l'humain.

M. B. DE MALAFOSSE

Professeur de Mathématiques (Maroc)

● Voici des extraits d'une lettre, de M. Michel LEVY :

« Si les soucoupes volantes sont vieilles comme le monde, ce qui reste après tout à prouver, les imposteurs ne datent pas d'aujourd'hui non plus. Mais aujourd'hui ils se manifestent publiquement, et contribuent à compliquer encore un peu plus un problème qui l'est déjà passablement sans cela.

L'argent, la volonté de puissance, de domination, de faire parler de soi ont donné naissance dans toute notre histoire à une foule d'affabulateurs et de charlatans qui s'emparaient, en tous les domaines, des choses les plus sérieuses qui soient pour les triturer et les modeler selon leurs propres concepts afin d'en tirer un grand profit, matériel ou moral.

Le pas vient d'être franchi dans la soucoupe. Quelques esprits assez intelligents pour sentir l'air du temps, passablement pollué, et pas seulement par les usines, s'intéressent au marché de la soucoupe.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

(Suite bas de page 28)

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 37 F
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 27,50 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 31,50 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 25 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les

détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

- 6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 28 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.
- 7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 38 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 33,50 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

VIENT DE PARAÎTRE :
LE COLLEGE INVISIBLE
par Jacques VALLÉE — Franco : 33 F

COURRIER (Suite de la page 27)

D'où deux attitudes : soit l'affabulation pure et simple que l'on porte à la connaissance de tous par les médias, puis par un livre, un cas est très connu, je n'insiste pas, (j'en connais un autre, mais l'intégrité mentale du « témoin » peut être mise en doute, ce qui le rend par ailleurs plus dangereux) ; soit une histoire vraie que l'on embellit à souhait, si bien qu'à la fin l'ufologue sérieux n'arrive plus à distinguer la réalité de la fiction.

Ces deux attitudes, qui risquent de proliférer si l'on n'y prend garde, ne sont pas pour favoriser la vraie recherche. Si l'escroquerie est en général assez aisément décelable, le besoin de merveilleux, de sensationnel, qui est plus ou moins partie intégrante de notre être, fait que nous nous laissons souvent prendre à la seconde attitude, fruit de certains écrits légers et sans scrupules. »

Après avoir dénoncé les escrocs et les marchands de merveilleux, grands ennemis de l'ufologie, notre correspondant

met l'accent sur des cas de méprise des témoins (par exemple la conjonction de Vénus et Jupiter du début 75), et souhaite que la recherche cerne encore davantage le problème, en effectuant notamment un travail de défrichage plus important. Il termine en disant : « Cette opération de nettoyage impitoyable ne doit pas empêcher la recherche de la vérité, cela va de soi, en dépit de tous nos errements, toutes nos craintes, nos espoirs, toutes nos contradictions.

Elle devrait même favoriser une approche plus réelle du phénomène, à travers non pas de ce que l'on désire voir, mais au travers de ce qui EST réellement.

Notre confort intellectuel dut-il en souffrir quelque peu. »

Bien entendu, tout chercheur honnête, ne pourra qu'aprouver pleinement notre correspondant.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4^e trimestre 1975